

États financiers consolidés de

CGI INC.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

Rapports de la direction et des auditeurs

DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

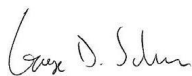
La direction de CGI inc. (la Société) est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et d'exploitation présentée ailleurs dans le rapport de gestion est conforme aux états financiers consolidés connexes.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les états financiers consolidés de la Société sont soumis à un audit par un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, dont les rapports sont présentés ci-après. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par les actionnaires de la Société sur recommandation du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, a réalisé un audit indépendant du bilan consolidé au 30 septembre 2019 et des états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, ainsi que de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2019. Le bilan consolidé au 30 septembre 2018 et les états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 ont été audités par nos auditeurs précédents, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. De plus, le Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration passe en revue les obligations d'information financière et supervise le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information financière de la Société.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent régulièrement PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à l'audit et à l'information financière, et formulent des recommandations appropriées au conseil d'administration. PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. peut communiquer librement et en tout temps avec le Comité d'audit et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,



George D. Schindler

Le 5 novembre 2019



François Boulanger

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'IASB, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

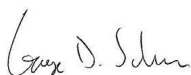
Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même lorsque le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

La direction, sous la supervision et avec la participation du président et chef de la direction ainsi que du vice-président exécutif et chef de la direction financière, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* (COSO). Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2019, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2019 a été audité par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., un cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme il est énoncé dans leur rapport figurant dans les présentes.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,



George D. Schindler

Le 5 novembre 2019



François Boulanger

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Au conseil d'administration et aux actionnaires de CGI inc.

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit du bilan consolidé ci-joint de CGI inc. et de ses filiales (collectivement, la « Société ») au 30 septembre 2019 et des états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés de 2019 »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2019 selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission.

À notre avis, les états financiers consolidés de 2019 susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 30 septembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 30 septembre 2019, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013), publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la Société est responsable de ces états financiers consolidés de 2019, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui est présentée dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de 2019 de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (« PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés de 2019 ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et à évaluer si un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu dans tous les aspects significatifs.

Notre audit des états financiers consolidés de 2019 a compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés de 2019 comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés de 2019. Notre audit a également compris l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés de 2019. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière, en fonction de l'évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend les principes et procédures qui : i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont inscrites comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le degré de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

La question critique de l'audit communiquée ci-après est la question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de 2019 qui a été ou qui devait être communiquée au Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration et qui i) est liée à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés de 2019; et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication de questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés de 2019 pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur la question critique de l'audit ou sur les comptes ou informations fournies auxquels elle se rapporte.

Comptabilisation des revenus – Estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu dans le cadre des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils à prix fixe

Comme il est présenté aux notes 3 et 27 des états financiers consolidés de 2019, la Société comptabilise les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils à prix fixe selon la méthode du pourcentage d'avancement au fil du temps. Au 30 septembre 2019, les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils à prix fixe représentaient une part importante de l'ensemble des revenus tirés de l'intégration de systèmes et de services-conseils totalisant 6 112 750 000 \$. Le choix de la méthode du pourcentage d'avancement des travaux exige que la direction exerce son jugement et repose sur la nature des services qui seront fournis. Comme l'indique la direction, la Société se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures déjà engagés, pour estimer le pourcentage de revenus gagnés. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu. La direction a également indiqué que de nombreux facteurs peuvent avoir un effet sur les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu, y compris les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et les nouvelles complications dans l'exécution des travaux.

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT (suite)

Pour déterminer que la mise en œuvre des procédures relatives à la *Comptabilisation des revenus - Estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu dans le cadre des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils à prix fixe* constituait une question critique de l'audit, nous nous sommes principalement appuyés sur les faits suivants : i) la direction exerce un jugement important dans l'établissement des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu et ii) nous avons dû exercer un jugement important et faire des efforts considérables pour mettre en œuvre des procédures permettant d'évaluer les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu, y compris les jugements de la direction concernant la capacité de la Société à évaluer de façon adéquate les facteurs pouvant avoir un effet sur les hypothèses importantes estimées posées à l'égard des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour l'exécution des travaux.

Pour traiter cette question, nous avons mis en œuvre des procédures et évalué les éléments probants nécessaires à la formulation de notre opinion globale sur les états financiers consolidés de 2019. Ces procédures ont consisté en des tests de l'efficacité des contrôles sur le processus de comptabilisation des revenus, y compris les contrôles sur l'établissement des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu. Les procédures ont également consisté en l'évaluation et en l'exécution de tests, par sondages, du processus appliqué par la direction pour établir les estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu, ce qui a compris l'évaluation du caractère raisonnable des hypothèses importantes, dont le total des coûts de la main-d'œuvre ou le nombre total d'heures de travail prévu pour l'exécution des travaux utilisé par la direction i) en exécutant des tests du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail déjà engagés pour obtenir des éléments probants, ii) en comparant la somme du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail déjà engagés et du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour la finalisation des travaux avec les coûts ou le nombre d'heures initialement estimés; et iii) en évaluant le processus d'identification, en temps opportun, des facteurs pouvant avoir un effet sur le total des coûts de la main-d'œuvre ou le nombre total d'heures de travail prévu, y compris sans s'y limiter, les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et les nouvelles complications dans l'exécution des travaux.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal (Canada)

Le 5 novembre 2019

Nous sommes les auditeurs de la Société depuis 2019.

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A115888

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Au conseil d'administration et aux actionnaires de CGI inc.

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de CGI inc. (la Société), qui comprennent le bilan consolidé au 30 septembre 2018, et les états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes connexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (collectivement, les états financiers consolidés).

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société au 30 septembre 2018, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière telles que publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes. Ces normes exigent également que nous nous conformions aux règles de déontologie, notamment celles portant sur l'indépendance. Nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada, aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprennent l'obtention et le contrôle par sondages d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Rapports de la direction et des auditeurs

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes et des principes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour constituer un fondement raisonnable à notre opinion d'audit.

Nous avons agi en tant qu'auditeurs de la Société de 2010 à 2018.

Ernst + Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal, Canada

Le 6 novembre 2018, mais le 5 novembre 2019 pour ce qui concerne la note 27 des états financiers consolidés.

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A113209

États consolidés du résultat

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	Notes	2019	2018
		\$	\$
Revenus	27	12 111 236	11 506 825
Charges d'exploitation			
Coûts des services et frais de vente et d'administration	22	10 284 007	9 801 791
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration	25c	77 417	37 482
Coûts de restructuration		—	100 387
Charges financières nettes	24	70 630	73 885
Perte de change		2 234	3 300
		10 434 288	10 016 845
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices		1 676 948	1 489 980
Charge d'impôt sur les bénéfices	15	413 741	348 578
Bénéfice net		1 263 207	1 141 402
Bénéfice par action			
Bénéfice de base par action	20	4,63	4,02
Bénéfice par action après dilution	20	4,55	3,95

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	2019	2018
	\$	\$
Bénéfice net	1 263 207	1 141 402
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
(Pertes nettes) gains nets non réalisé(e)s découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	(162 657)	63 424
Gains nets (pertes nettes) sur les swaps de devises ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger	53 024	(25 710)
Coûts différés de couverture des swaps de devises	(4 091)	—
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	50 943	(28 456)
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4 102	(2 054)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Gains nets de réévaluation sur les régimes à prestations définies	33 777	35 001
Autres éléments du résultat global	(24 902)	42 205
Résultat global	1 238 305	1 183 607

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

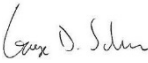
Bilans consolidés

Aux 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2019 \$	2018 \$
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26e et 30	213 831	184 091
Créances clients	4 et 30	1 357 090	1 481 368
Travaux en cours		1 096 031	942 826
Actifs financiers courants	30	39 931	12 395
Charges payées d'avance et autres actifs courants		172 182	153 554
Impôt sur les bénéfices		10 206	4 646
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients		2 889 271	2 778 880
Fonds détenus pour des clients	5	368 112	325 552
Total des actifs courants		3 257 383	3 104 432
Immobilisations corporelles	6	397 661	388 093
Coûts liés à des contrats	7	222 965	243 147
Immobilisations incorporelles	8	517 982	479 326
Autres actifs non courants	9	180 480	104 948
Actifs financiers non courants	10	176 899	117 736
Actifs d'impôt différé	15	100 539	139 664
Goodwill	11	7 767 837	7 341 720
		12 621 746	11 919 066
Passif			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs		1 108 895	1 134 802
Rémunération à payer		642 897	602 245
Instruments financiers dérivés courants	30	4 902	39 418
Revenus différés		397 370	399 549
Impôt sur les bénéfices		176 243	194 681
Provisions	12	73 509	72 068
Tranche courante de la dette à long terme	13	113 511	348 580
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients		2 517 327	2 791 343
Obligations liées aux fonds des clients		366 796	328 324
Total des passifs courants		2 884 123	3 119 667
Impôt sur les bénéfices à long terme		7 690	10 603
Provisions non courantes	12	24 946	25 933
Dette à long terme	13	2 217 696	1 452 313
Autres passifs non courants	14	213 392	205 646
Instruments financiers dérivés non courants	30	18 322	77 754
Passifs d'impôt différé	15	178 265	173 009
Obligations au titre des prestations de retraite	16	193 209	169 334
		5 737 643	5 234 259
Capitaux propres			
Bénéfices non distribués		4 557 855	4 251 424
Cumul des autres éléments du résultat global	17	176 694	201 596
Capital-actions	18	1 903 977	2 018 592
Surplus d'apport		245 577	213 195
		6 884 103	6 684 807
		12 621 746	11 919 066

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration


George D. Schindler
Administrateur


Serge Godin
Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2018		4 251 424	201 596	2 018 592	213 195	6 684 807
Bénéfice net		1 263 207	—	—	—	1 263 207
Autres éléments du résultat global		—	(24 902)	—	—	(24 902)
Résultat global		1 263 207	(24 902)	—	—	1 238 305
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	39 440	39 440
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions		—	—	—	14 663	14 663
Exercice d'options sur actions	18	—	—	77 773	(14 070)	63 703
Exercice d'unités d'actions liées au rendement	18	—	—	7 651	(7 651)	—
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	18	(956 776)	—	(169 299)	—	(1 126 075)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	—	—	(30 740)	—	(30 740)
Solde au 30 septembre 2019		4 557 855	176 694	1 903 977	245 577	6 884 103

	Notes	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2017		3 794 439	159 391	2 054 725	194 071	6 202 626
Bénéfice net		1 141 402	—	—	—	1 141 402
Autres éléments du résultat global		—	42 205	—	—	42 205
Résultat global		1 141 402	42 205	—	—	1 183 607
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		—	—	—	38 457	38 457
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions		—	—	—	5 422	5 422
Exercice d'options sur actions	18	—	—	94 552	(17 340)	77 212
Exercice d'unités d'actions liées au rendement	18	—	—	7 439	(7 439)	—
Rachat aux fins d'annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	18	(684 417)	—	(113 839)	—	(798 256)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	—	—	(24 789)	—	(24 789)
Revente d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	—	—	504	24	528
Solde au 30 septembre 2018		4 251 424	201 596	2 018 592	213 195	6 684 807

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre
(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2019	2018
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		1 263 207	1 141 402
Ajustements pour :			
Amortissement	23	392 301	392 675
Recouvrement d'impôt différé	15	(8 297)	(41 238)
Pertes de change		3 519	349
Charges au titre des paiements fondés sur des actions		39 440	38 457
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	26a	(56 251)	(38 237)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 633 919	1 493 408
Activités d'investissement			
Variation nette des placements courants		(9 889)	—
Acquisitions d'entreprises (compte tenu du découvert bancaire pris en charge et de la trésorerie acquise)		(480 366)	(248 137)
Investissement dans une acquisition par étapes		(140 248)	—
Produit tiré de la vente d'une entreprise		600	3 500
Acquisition d'immobilisations corporelles		(162 061)	(143 250)
Ajouts de coûts liés à des contrats		(60 191)	(87 420)
Ajouts d'immobilisations incorporelles		(105 976)	(95 451)
Acquisition de placements non courants		(523)	(16 238)
Produit tiré de la vente de placements non courants		7 845	9 578
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(950 809)	(577 418)
Activités de financement			
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie	13 et 26c	139 575	(5 205)
Augmentation de la dette à long terme	26c	686 810	20 111
Remboursement de la dette à long terme	26c	(355 406)	(121 771)
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	26c	(2 141)	(28 609)
Règlement d'instruments financiers dérivés	30 et 26c	(554)	(2 430)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	(30 740)	(24 789)
Revente d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	18	—	528
Rachat et annulation d'actions subalternes classe A avec droit de vote	18	(1 130 255)	(794 076)
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote		63 602	77 197
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(629 109)	(879 044)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		(24 261)	(18 727)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		29 740	18 219
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		184 091	165 872
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		213 831	184 091

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 26).

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. Description des activités

CGI inc. (la Société), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, fournit des services en technologie de l'information (TI) et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, des services d'intégration de systèmes et des services-conseils, ainsi que la vente de solutions d'affaires afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée. La Société a été constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec), qui a été remplacée par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), sanctionnée le 14 février 2011, et ses actions subalternes classe A avec droit de vote sont négociées sur le marché. Le siège social et les bureaux de la direction de la Société sont situés au 1350, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T4, Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018 ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration le 5 novembre 2019.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition et elles le demeurent jusqu'à la date de perte de contrôle sur les filiales.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui a trait à certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est décrit ci-après.

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres, sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation de jugements et d'estimations, les résultats réels pourraient différer.

Les jugements et estimations importants concernant l'avenir et d'autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière pourraient présenter un risque important d'ajustements significatifs de la valeur comptable des éléments suivants au cours du prochain exercice : la comptabilisation des revenus, les actifs d'impôt différé, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, la dépréciation du goodwill, les regroupements d'entreprises, les provisions pour les traitements fiscaux incertains, et les litiges et réclamations.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS (SUITE)

Les jugements posés par la direction, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

Comptabilisation des revenus tirés des accords comprenant des livrables multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des obligations de prestation séparées, la direction doit exercer son jugement. Un livrable est considéré comme une obligation de prestation séparée si le client peut en tirer profit pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles et s'il peut être identifié séparément des autres livrables prévus par le contrat. Pour établir si les livrables sont séparément identifiables dans le contexte du contrat, la Société détermine s'ils sont étroitement liés aux autres livrables prévus par le contrat. Si ces critères ne sont pas remplis, les livrables sont comptabilisés comme une obligation de prestation combinée.

Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit exercer son jugement en ce qui concerne la présence d'incertitudes relativement au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour comptabiliser un actif d'impôt différé. La Société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir. En établissant ce jugement, la Société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Une description des estimations figure dans les rubriques respectives des notes des états financiers consolidés.

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS

La Société génère des revenus au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, des services d'intégration de systèmes et des services-conseils ainsi que la vente de solutions d'affaire, tel qu'il est indiqué à la note 1, Description des activités.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 selon IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise un contrat ou un groupe de contrats lorsque les critères suivants sont remplis : les parties au contrat ont approuvé le contrat qui définit leurs droits, leurs obligations et les modalités de paiement; le contrat a une substance commerciale et le recouvrement de la contrepartie est probable.

Une modification de contrat est un changement qui touche l'étendue ou le prix d'un contrat générateur de revenus existant. La Société comptabilise une modification de contrat comme un contrat distinct lorsqu'il y a un élargissement de l'étendue du contrat du fait de l'ajout d'obligations de prestation promises et lorsque le prix du contrat augmente d'un montant de contrepartie qui reflète leur prix de vente spécifique. Si une modification de contrat n'est pas comptabilisée comme un contrat distinct, la Société comptabilise un ajustement cumulatif des produits des activités ordinaires relatifs au contrat existant à la date de la modification du contrat ou, si les biens ou les services restants sont distincts, la Société comptabilise la contrepartie restante de façon prospective.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque la Société a rempli ou à mesure qu'elle remplit une obligation de prestation en fournissant au client un bien ou un service promis et sont mesurés au montant de la contrepartie que la Société s'attend à recevoir, y compris la contrepartie variable, par exemple les remises, les rabais pour quantités, les pénalités liées au niveau de service et les incitatifs. La contrepartie variable est estimée d'après la méthode de la valeur attendue ou celle du montant le plus probable, et prise en compte dans la seule mesure où il est hautement probable qu'il n'y aura pas d'ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits des activités ordinaires comptabilisé. Pour poser ce jugement, la direction prendra surtout en considération l'ensemble des informations dont elle dispose alors (informations historiques, actuelles et prévisions), la connaissance qu'a la Société du client ou du secteur d'activité, le type de services à fournir et les modalités contractuelles propres à chaque accord.

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels, le matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent, elle évalue si elle obtient le contrôle des biens ou des services avant que ceux-ci ne soient fournis au client. Les facteurs généralement considérés comprennent ceux qui suivent : si la Société est la principale responsable de la fourniture des biens ou de la prestation des services, si elle ajoute une valeur significative au bien ou au service du fournisseur et si elle dispose d'une latitude pour fixer le prix.

Prix de vente spécifique relatif

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-après. Lorsqu'un accord vise des obligations de prestation multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque obligation de prestation en fonction de son prix de vente spécifique relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des livrables semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente spécifique correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société. La meilleure estimation du prix de vente spécifique est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. De plus, dans certaines circonstances, la Société peut avoir recours à la méthode résiduelle pour estimer le prix de vente spécifique des licences d'utilisation de logiciels dont elle n'a pas encore établi le prix ou qui n'ont jamais été vendus séparément auparavant.

La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque obligation de prestation, comme il est mentionné ci-après.

Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué

Les revenus tirés des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué sont en général comptabilisés au prix contractuel facturé à mesure que les services sont fournis, lequel correspond à la valeur apportée au client, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la performance ou la prestation de services.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Intégration de systèmes et services-conseils

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que ceux qui sont fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés. Le prix contractuel facturé au titre de ces accords correspond à la valeur apportée au client, et les revenus sont donc en général comptabilisés lorsque les montants deviennent facturables.

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au fil du temps, puisque la Société ne peut utiliser autrement l'actif créé et a un droit exécutoire à un paiement au titre de la prestation effectuée jusqu'à la date considérée. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures déjà engagés, pour évaluer le pourcentage des revenus gagnés. Les facteurs considérés aux fins des estimations sont notamment les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier, des complications imprévues dans l'exécution des travaux, la disponibilité et le maintien en poste de professionnels de TI qualifiés et/ou la capacité des sous-traitants à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu.

Licences d'utilisation de logiciels

La plupart des accords visant la vente de licences d'utilisation de logiciels comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels, lorsque celles-ci sont identifiées comme une obligation de prestation, sont comptabilisés à un moment précis lors de la livraison. Dans le cas contraire, lorsque le logiciel se trouve considérablement personnalisé, intégré ou modifié, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué à la rubrique Intégration de systèmes et services-conseils ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de la période d'entretien.

Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la prestation des services ou la livraison des biens sont classés dans les revenus différés. Les travaux en cours et les revenus différés sont présentés sur la base du montant net par contrat.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements courants dont l'échéance est d'au plus trois mois à la date d'achat.

PLACEMENTS COURANTS

Les placements courants, généralement des dépôts à terme, ont une durée jusqu'à l'échéance de plus de trois mois mais de moins d'un an à la date d'acquisition.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux porteurs des demandes de règlement; produit les déclarations fiscales; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. Les fonds détenus pour des clients comprennent des obligations non courantes et de la trésorerie. La Société présente séparément les fonds détenus pour des clients des obligations relatives à ces fonds. Les fonds détenus pour des clients sont classés comme actifs courants puisque, selon les intentions de la direction, ils sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients, lesquels seront remboursés dans un délai d'un an à partir de la date du bilan consolidé. Les fluctuations du marché ont une incidence sur la juste valeur des obligations non courantes. En raison de ces fluctuations, les fonds détenus pour des clients pourraient ne pas équivaloir aux obligations liées aux fonds des clients.

Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés lors de la cession des obligations non courantes sont comptabilisés dans les revenus de la période au cours de laquelle ils sont gagnés, puisque le recouvrement, la garde et le versement de ces fonds sont des facteurs décisifs dans la prestation de ces services.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, y compris celles visées par des contrats de location-financement, sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Immeubles		10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du contrat de location, selon la moindre des deux	
Mobilier, agencements et matériel		3 à 20 ans
Matériel informatique		3 à 5 ans

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés dans les immobilisations corporelles à un montant égal à la juste valeur des actifs loués ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux à payer au titre de la location au commencement du contrat de location, puis sont amortis sur la durée d'utilité économique de l'actif ou, si elle est inférieure, sur la durée du contrat de location. La portion en capital des paiements futurs au titre de la location est comprise dans la dette à long terme aux bilans consolidés. L'intérêt est passé en charges dans les états consolidés du résultat de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde du passif.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont passés en charges dans les états consolidés du résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les incitatifs dans les contrats de location simple, visant généralement les locaux, sont comptabilisés en diminution de la charge locative sur la durée du contrat de location.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des coûts de transition engagés dans le cadre de la mise en œuvre de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué à long terme et des incitatifs.

Coûts de transition

Les coûts de transition comprennent principalement les coûts liés à l'installation des systèmes et des processus ainsi qu'à la conversion des applications du client sur les plateformes de la Société engagés après l'obtention des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. Les coûts de transition se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, qui comprend la rémunération et les avantages connexes du personnel, de même que les frais de sous-traitance.

Incitatifs

Des incitatifs sont occasionnellement accordés aux clients lors de la signature de contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué. Ces incitatifs sont accordés sous la forme de paiements en trésorerie.

Amortissement des coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont amortis selon le mode linéaire au cours de la période où les services sont fournis. L'amortissement des coûts de transition est inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et l'amortissement des incitatifs est comptabilisé en réduction des revenus.

Perte de valeur des coûts liés à des contrats

Lorsqu'il est prévu qu'un contrat ne sera pas rentable, la perte estimative est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés. L'excédent de la perte prévue sur les coûts liés au contrat capitalisés est comptabilisé à titre de contrat générateur de revenus déficitaire dans les provisions. Si le contrat redevient rentable à une date ultérieure, la perte de valeur préalablement comptabilisée doit être reprise. Tout d'abord, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus doivent être reprises, et s'il reste encore une rentabilité prévue supplémentaire, alors toute perte de valeur préalablement appliquée aux coûts liés au contrat capitalisés doit être reprise. La reprise de la perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable des coûts liés à un contrat ne soit supérieure ni à leur valeur recouvrable ni à leur valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à leur égard au cours d'exercices antérieurs.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de logiciels pour utilisation interne, de solutions d'affaires, de licences d'utilisation de logiciels et de relations clients. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés au coût. Les logiciels pour utilisation interne développés en interne sont capitalisés s'ils répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si la Société démontre sa capacité et son intention de les utiliser. Les solutions d'affaires développées en interne et offertes sur le marché sont capitalisées si elles répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisés initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, ce qui implique des estimations, telles que la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société amortit les immobilisations incorporelles selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée.

Logiciels pour utilisation interne	2 à 7 ans
Solutions d'affaires	2 à 10 ans
Licences d'utilisation de logiciels	3 à 8 ans
Relations clients	2 à 10 ans

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL

Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill est revue pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. Les valeurs comptables des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées font l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de chaque exercice.

Tests de dépréciation

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la cession et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a principalement recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la cession, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte lorsque disponibles. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Le goodwill acquis à la suite d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies du regroupement d'entreprises en question. Le groupe d'UGT qui devrait bénéficier de la main-d'œuvre acquise et des synergies correspond aux secteurs opérationnels de la Société. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le groupe d'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill doit faire l'objet d'un suivi par la direction est le niveau du secteur opérationnel.

La valeur recouvrable de chaque secteur opérationnel a été établie conformément au calcul de la valeur d'utilité qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie d'exploitation nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant au rendement du secteur opérationnel et les perspectives de croissance du marché du secteur opérationnel. Le taux d'actualisation affecté à un secteur opérationnel est le coût moyen pondéré du capital (CMPC). La direction tient compte de facteurs comme la prime de risque pays, le taux sans risque, la prime relative à la taille et le coût de la dette pour calculer le CMPC. Les pertes de valeur comptabilisées se rapportant au goodwill ne peuvent pas être reprises à des périodes ultérieures.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL (SUITE)

Tests de dépréciation (suite)

Pour les actifs autres que le goodwill ayant subi une perte de valeur, une évaluation est effectuée, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les placements non courants, lesquels sont présentés dans les actifs financiers non courants, sont composés d'obligations qui sont présentées comme étant non courantes selon les intentions de la direction.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés ou lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle. La Société comptabilise le goodwill comme étant l'excédent du coût d'acquisition sur les actifs corporels et incorporels identifiables acquis net des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le goodwill comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires. Pour déterminer la juste valeur à la date d'acquisition des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge, la direction pose des hypothèses fondées sur des estimations telles que la prévision des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et de la durée d'utilité des actifs acquis. Les variations ultérieures de la juste valeur sont portées au coût d'acquisition si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser 12 mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toute autre variation ultérieure des estimations est comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice par action après dilution est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions et des unités d'actions liées au rendement (UAR).

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement de logiciels liés aux logiciels pour utilisation interne et aux solutions d'affaires, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation spécifiques relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière, comme il a été mentionné ci-dessus à la rubrique Immobilisations incorporelles.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

CRÉDITS D'IMPÔT

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt pour la recherche et le développement (R et D) et d'autres crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à l'ensemble des conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges d'exploitation sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs connexes. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la direction des montants qu'elle s'attend à recevoir et font l'objet d'une vérification par les administrations fiscales.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date des bilans.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable dans les états financiers consolidés et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Les actifs d'impôt différé provenant des pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes peuvent être imputées. Une fois cette évaluation réalisée, la Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. Les estimations de bénéfices imposables sont fondées sur les prévisions par administration fiscale sur une base non actualisée. De plus, la direction tient compte de facteurs comme les taux d'imposition quasi adoptés, l'historique des bénéfices imposables et la disponibilité des stratégies fiscales.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreuses administrations fiscales, et il existe des transactions et des calculs pour lesquels le montant d'impôt définitif est incertain. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un actif d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'actif d'impôt se matérialisera à l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable. La provision pour positions fiscales incertaines est constituée en ayant recours à la meilleure estimation du montant qui devrait être payé en se fondant sur l'évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents, tels que l'expérience tirée de vérifications fiscales antérieures ou l'interprétation des règlements fiscaux.

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux contrats de location visant des locaux libérés, aux provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, aux passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location simple et aux contrats générateurs de revenus déficitaires. La Société comptabilise aussi des provisions pour restructuration visant les coûts de cessation d'emploi liés à ses efforts pour améliorer sa productivité et à l'intégration des entreprises qu'elle a acquises.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

PROVISIONS (SUITE)

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux courant avant impôt lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. L'augmentation des provisions pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

La Société comptabilise les provisions pour les contrats de location déficitaires, lesquelles se composent des coûts estimatifs liés aux locaux inoccupés. Les provisions reflètent la valeur actualisée des paiements de loyer qui excèdent les revenus de sous-location prévus sur la durée restante du contrat de location.

Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations portent sur la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et sur le degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles visés par des contrats de location simple qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour contrats générateurs de revenus déficitaires sont comptabilisées lorsque les coûts inévitables associés à l'exécution du contrat sont supérieurs au total des revenus estimatifs du contrat. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Des provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, des calendriers appropriés, et qu'il a été communiqué aux personnes concernées.

CONVERSION DES DEVICES

Les états financiers consolidés de la Société sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges, et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est la même que celle de la Société, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des bilans, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains et pertes de change de ces établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régimes d'options réglées en instruments de capitaux propres

La Société maintient des régimes d'options sur actions et d'UAR réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés, dirigeants et administrateurs fournissant des services à la Société.

La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est déterminée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes pour les options sur actions, et le cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto pour les UAR. Le nombre d'options sur actions et d'UAR dont il est prévu que les droits seront acquis est estimé à la date d'attribution, puis révisé à chaque date de clôture. Pour établir une estimation de la juste valeur des options sur actions, il faut formuler des hypothèses sur les données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options et la volatilité prévue du cours des actions. La juste valeur des paiements fondés sur des actions, ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement et aux taux d'extinction, est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions sur la période d'acquisition des droits et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits si les droits sont acquis annuellement ou de façon linéaire si les droits sont acquis à la fin de la période d'acquisition des droits.

Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions. Lorsque les UAR sont exercées, leur juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions.

Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles. Selon ce régime, la Société verse des cotisations correspondant à celles effectuées par les employés jusqu'à un pourcentage maximal du salaire de l'employé. Les cotisations versées par la Société sont comptabilisées au titre des salaires et autres coûts des membres dans les coûts des services et frais de vente et d'administration.

Unités d'actions différées réglées en trésorerie

La Société administre un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour rémunérer les membres externes du conseil d'administration. Une charge égale au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'attribution de chaque UAD est comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration et un passif correspondant est comptabilisé à titre de rémunération à payer. Après la date d'attribution, le passif au titre des UAD est réévalué pour tenir compte des variations ultérieures de la juste valeur des actions de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 selon IFRS 9, *Instruments financiers*

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur et ultérieurement classés au coût amorti, à la juste valeur par le biais du bénéfice net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les actifs financiers sont classés selon le modèle de gestion qu'utilise la Société pour ces instruments et les flux de trésorerie contractuels qu'ils génèrent. Les passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, sauf lorsqu'ils sont détenus à des fins de transaction et classés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

La Société a effectué les classements suivants :

Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les instruments financiers dérivés et les actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et les gains et pertes qui en découlent sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Coût amorti

Les créances clients, la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients et les montants à recevoir à long terme comptabilisés dans les actifs financiers non courants, les fournisseurs et autres créditeurs, la rémunération à payer, la dette à long terme et les obligations liées aux fonds des clients sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers classés au coût amorti peuvent subir une dépréciation. Dans le cas des créances clients et des montants à recevoir à long terme, ainsi que des travaux en cours, la Société évalue les pertes de crédit attendues suivant la méthode simplifiée, selon laquelle une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie doit être inscrite lors de la comptabilisation initiale des actifs financiers.

Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et dans les placements non courants comptabilisés dans les actifs financiers non courants sont évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et peuvent subir une dépréciation. La Société se prévaut de l'exemption pour risque de crédit faible à leur égard.

Les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les gains et pertes réalisés sur la décomptabilisation sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'émission des actifs et passifs financiers. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et des passifs financiers autres que ceux classés dans les instruments désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation, puisque la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété a été transférée.

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées aux bilans sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement;

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la date de clôture de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture. Les flux de trésorerie liés aux instruments de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à l'élément couvert.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de la nature du risque couvert, le lien économique entre l'élément couvert et les instruments de couverture qui ne doit pas être dominé par le risque de crédit, le ratio de couverture conforme à la stratégie de gestion des risques visée et la manière dont la Société appréciera régulièrement l'efficacité de la relation de couverture.

La direction évalue l'efficacité de la couverture lors de la création de l'instrument de couverture et chaque trimestre par la suite, en général selon un ratio de couverture géré de 1:1. L'efficacité de la couverture évaluée de façon prospective correspond à la mesure dans laquelle les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie du dérivé compensent les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument couvert sous-jacent ou le risque en cas de non-concordance importante entre les conditions de l'instrument de couverture et celles de l'instrument couvert. Un déséquilibre significatif est considéré comme traduisant l'inefficacité de la couverture et comptabilisé comme tel dans les états consolidés du résultat.

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Les gains ou les pertes liés à la partie inefficace sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE (SUITE)

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs et à la dette à long terme

La plupart des revenus et des coûts de la Société sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur les résultats est atténué en grande partie par l'appariement des coûts de la Société et des revenus libellés dans la même devise. Dans certains cas où il existe un déséquilibre important dans une monnaie en particulier, la Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt et de devises pour couvrir soit le risque lié aux flux de trésorerie soit le risque de change de la dette à long terme.

La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié à la juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine à taux fixe. En vertu du swap de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt fixe, mais rembourse un taux d'intérêt variable sur le montant nominal.

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées à titre de charges financières dans les états consolidés du résultat. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustement de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis en devise américaine, et sont aussi inscrites au titre des charges financières dans les états consolidés du résultat. Si les éléments couverts sont décomptabilisés, la juste valeur non amortie est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat.

Coûts de couverture

La Société peut choisir de comptabiliser l'élément report/déport de contrats à terme ou de swaps de devises en tant que coûts de couverture. Lorsque c'est le cas, les coûts différés de couverture, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sont comptabilisés en tant que composante séparée du cumul des autres éléments du résultat global et reclassés dans les états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé.

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société administre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et à cotisations définies.

Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les obligations au titre des prestations de retraite dans les bilans consolidés représentent la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs au titre du régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

AVANTAGES DU PERSONNEL (SUITE)

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société;
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou constituent un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans les bilans consolidés.

Pour calculer le coût des régimes à prestations définies et leur valeur actualisée à l'aide d'évaluations actuarielles, il est nécessaire de formuler des hypothèses sur les taux d'actualisation, les augmentations salariales futures et des prestations de retraite, les taux d'inflation et la mortalité. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et dont l'échéance se rapproche de celle de l'obligation de retraite concernée.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les coûts des services et frais de vente et d'administration des états consolidés du résultat. L'intérêt net calculé d'après le taux d'actualisation appliqué au passif ou à l'actif net au titre du montant net des prestations définies est comptabilisé comme une charge financière nette ou un revenu financier net. Si les avantages d'un régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une compression, la modification des avantages qui en résulte ayant trait à des services passés ou bien les gains ou les pertes liés à la compression sont comptabilisés immédiatement dans l'état consolidé du résultat. Les gains ou les pertes sur le règlement d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment du règlement.

Les réévaluations des régimes à prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, les changements dans l'effet du plafonnement de l'actif ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion du montant compris dans l'intérêt net sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont réalisées.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

ADOPTION DE NORMES COMPTABLES

Les normes suivantes ont été adoptées par la Société le 1^{er} octobre 2018 :

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires.

La Société a adopté l'IFRS 15 conformément à la méthode rétrospective modifiée, sans retraitement des chiffres comparatifs. Les méthodes qu'appliquait la Société avant le 1^{er} octobre 2018 sont décrites ci-après. Les principales modifications à ces méthodes comptables sont les suivantes :

- Les activités d'implantation initiales des accords de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, qui n'étaient auparavant pas considérées comme des éléments identifiables séparément, pourraient dans certains cas être considérées comme une obligation de prestation séparée si elles peuvent exister de façon distincte selon les critères de l'IFRS 15, entraînant une accélération de la comptabilisation des revenus et des coûts connexes liés au contrat.
- Auparavant, lorsque les licences d'utilisation de logiciels avaient une valeur en soi pour le client et qu'elles étaient considérées comme des éléments identifiables séparément, les revenus tirés de ces licences d'utilisation de logiciels étaient comptabilisés à la livraison. Selon l'IFRS 15, lorsqu'un accord vise d'importants services de personnalisation, les revenus tirés des licences d'utilisation de logiciels sont dorénavant combinés à ceux des services, entraînant un report de la comptabilisation des revenus.
- La Société a modifié sa présentation des travaux en cours et des revenus différés, qui sont maintenant présentés sur la base du montant net par contrat, séparément des créances clients, et non plus par projet comme c'était le cas auparavant pour les accords d'intégration de systèmes et de services-conseils.
- L'IFRS 15 indique que l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, doit maintenant être appliquée pour estimer les pertes sur des contrats générateurs de revenus. Par conséquent, les montants connexes qui étaient auparavant classés dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants sont maintenant classés dans les provisions courantes et non courantes.
- L'IFRS 15 requiert des informations additionnelles, telles que des informations sur la ventilation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients par emplacement géographique, type de service et principaux clients et sur les obligations de prestation qui restent à remplir, lesquelles sont présentées respectivement à la note 27, Information sectorielle, et à la note 21, Obligations de prestation qui restent à remplir.

L'adoption de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

ADOPTION DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (suite)

Méthodes comptables pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 selon IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et IAS 11, *Contrats de construction*

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise les revenus lorsque les conditions suivantes sont satisfaites : il y a des preuves claires de l'existence d'un accord; il est possible d'évaluer de façon fiable le montant des revenus et des charges connexes; il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société; le degré d'avancement des travaux peut être mesuré de façon fiable lorsque des services sont fournis et les risques et avantages importants inhérents à la propriété, dont notamment le contrôle effectif, sont transférés aux clients lorsque des biens sont vendus. Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des remises, rabais pour quantités et taxes de vente connexes.

Certains accords de la Société peuvent comprendre des clauses d'acceptation par le client. Chaque clause est étudiée pour déterminer si le processus de génération des bénéfices est terminé lorsque le service est rendu. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation formelle du client pour comptabiliser les revenus à condition que la Société fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les clauses d'acceptation sont remplis. Parmi les critères revus, notons les accords semblables signés par le passé, si ces clauses sont uniques au client ou si elles s'appliquent à tous les accords, la durée des modalités d'acceptation et les antécédents spécifiques au client.

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels, le matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Les facteurs généralement considérés pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent comprennent ceux qui suivent : si la Société est la principale responsable de la fourniture des biens ou de la prestation des services, si elle ajoute une valeur significative au bien ou au service du fournisseur, si le choix du fournisseur est à sa discrétion et si elle assume un risque de crédit.

Comptabilisation des revenus tirés des accords comprenant des éléments multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des éléments identifiables séparément, la direction doit exercer son jugement. Un élément est considéré comme étant identifiable séparément s'il a une valeur en soi pour le client. En premier lieu, la Société examine les clauses du contrat afin de déterminer si le livrable est accepté séparément par le client. Puis, la Société évalue si le livrable aurait pu être fourni par un autre fournisseur et s'il aurait été possible pour le client de décider de ne pas faire l'acquisition du livrable.

Prix de vente relatif

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-après. Lorsqu'un accord vise la prestation d'éléments multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque élément identifiable séparément en fonction de son prix de vente relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente de chaque élément, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des éléments semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société. La meilleure estimation du prix de vente est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque élément identifiable séparément, comme il est mentionné ci-après.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

ADOPTION DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients (suite)

Méthodes comptables pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 selon IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et IAS 11, *Contrats de construction* (suite)

Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué

Les revenus tirés des accords de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué sont en général comptabilisés au prix contractuel à mesure que les services sont fournis, sauf s'il existe une meilleure façon de mesurer la performance ou la prestation de services.

Intégration de systèmes et services-conseils

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que ceux qui sont fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés.

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours de la période où les services sont fournis. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures déjà engagés, pour évaluer le pourcentage des revenus gagnés. La direction révisé régulièrement les estimations sous-jacentes du total des coûts de la main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne sont comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés s'il est probable que ces coûts seront recouverts.

Les revenus tirés d'accords liant la rémunération aux gains réalisés par le client sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que les bénéfices résultant de ces accords généreront la valeur sur laquelle la comptabilisation des revenus repose.

Licences d'utilisation de logiciels

La plupart des accords visant la vente de licences d'utilisation de logiciels comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés à la livraison s'il a été déterminé que le logiciel est un élément identifiable séparément. Dans le cas contraire, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué à la rubrique Intégration de systèmes et services-conseils ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues sont comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée de la période d'entretien.

Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la prestation des services ou la livraison des biens sont classés dans les revenus différés.

Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus

Des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent survenir en raison de coûts additionnels qui n'avaient pas été prévus au moment de la conclusion du contrat. Les pertes relatives à un contrat correspondent à l'excédent des coûts prévus sur le total des revenus estimatifs du contrat. Les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est établi qu'une perte est probable. La perte prévue est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés, et l'excédent est comptabilisé dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

ADOPTION DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

La Société a adopté l'IFRS 9 de manière rétrospective, sans retraitement des chiffres comparatifs. Les méthodes qu'appliquait la Société avant le 1^{er} octobre 2018 sont décrites ci-après. Les principales modifications à ces méthodes comptables sont les suivantes :

- La norme simplifie le classement des actifs financiers, tout en reprenant la plupart des exigences de l'IAS 39. Les actifs financiers de la Société auparavant classés comme des prêts et créances sont maintenant classés au coût amorti et ils continuent d'être évalués ainsi. Les actifs financiers auparavant classés comme disponibles à la vente sont maintenant classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et ils continuent d'être évalués ainsi. Les autres actifs financiers et les dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture sont toujours classés et évalués à la juste valeur par le biais du bénéfice net. Les passifs financiers auparavant classés comme autres passifs sont maintenant classés au coût amorti et ils continuent d'être évalués ainsi.
- La norme introduit un nouveau modèle de dépréciation qui s'applique aux créances clients, aux travaux en cours, aux montants à recevoir à long terme et aux obligations non courantes de la Société. La Société n'est pas assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients et de sa stratégie d'atténuation des risques visant à investir dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus. La Société a appliqué l'approche simplifiée à l'égard de ses créances clients, ses travaux en cours et ses montants à recevoir à long terme et s'est prévaluée de l'exemption pour risque de crédit faible à l'égard de ses obligations non courantes.
- Finalement, l'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de comptabilité de couverture qui s'aligne mieux avec les activités de gestion des risques. La Société a appliqué le nouveau modèle de comptabilité de couverture et les relations de couverture existantes sont encore admissibles à la comptabilité de couverture en vertu de ce nouveau modèle. La Société a choisi de comptabiliser l'élément report/déport des swaps de devises en tant que coûts de couverture.
- Les informations annuelles additionnelles figurent à la note 30, Instruments financiers.

L'adoption de l'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

ADOPTION DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 9 – Instruments financiers (suite)

Méthodes comptables pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur. Par la suite, les actifs financiers classés comme des prêts et créances et les passifs financiers classés comme autres passifs sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs et passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du bénéfice net et classés comme disponibles à la vente sont par la suite évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers peuvent être désignés au moment de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du bénéfice net si l'un des critères suivants est respecté : i) l'instrument financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés qui, autrement, auraient été comptabilisés séparément, ii) la désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait de l'évaluation de l'actif ou du passif financier ou de la comptabilisation des gains et des pertes sur ceux-ci selon des bases différentes ou iii) l'actif financier et le passif financier font partie d'un groupe d'actifs ou de passifs financiers qui est géré et dont la performance s'apprécie sur la base de la juste valeur, selon une gestion des risques ou une stratégie d'investissement documentée. Les gains et pertes liés aux réévaluations périodiques des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sur les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés sur la vente des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'émission des actifs et passifs financiers. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et des passifs financiers autres que ceux classés dans les instruments désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation. Le transfert remplit les conditions de décomptabilisation si la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété a été transférée.

La Société a effectué les classements suivant :

Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés, sauf s'ils sont admissibles à la comptabilité de couverture. De plus, les actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants ont été désignés par la direction à la juste valeur par le biais du bénéfice net au moment de leur comptabilisation initiale, étant donné que ce classement reflète la stratégie d'investissement de la direction.

Prêts et créances

Les créances clients, la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients et les montants à recevoir à long terme comptabilisés dans les actifs financiers non courants.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

ADOPTION DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 9 – Instruments financiers (suite)

Méthodes comptables pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (suite)

Disponibles à la vente

Les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et dans les placements non courants comptabilisés dans les actifs financiers non courants.

Autres passifs

Les fournisseurs et autres créiteurs, la rémunération à payer, la dette à long terme et les obligations liées aux fonds des clients.

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées aux bilans sont classées selon les niveaux suivants :

Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement;

Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la date de clôture de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de l'instrument de couverture, la transaction ou l'élément couvert, la nature du risque couvert et la façon dont la Société appréciera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser, par ses variations de juste valeur, l'exposition aux variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables au risque couvert. Ces couvertures devraient être hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie et sont appréciées de manière continue afin d'établir si, dans les faits, elles ont été hautement efficaces au cours des périodes de présentation de l'information financière pour lesquelles elles ont été désignées.

Les flux de trésorerie liés aux transactions de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à la position couverte.

Les instruments financiers dérivés utilisés comme éléments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés à titre d'instruments financiers dérivés courants, d'actifs financiers non courants ou d'instruments financiers dérivés non courants. Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Société utilise des modèles d'évaluation tels que les analyses des flux de trésorerie actualisés reposant sur des données observables sur le marché.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

ADOPTION DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 9 – Instruments financiers (suite)

Méthodes comptables pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE (SUITE)

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Dans la mesure où la couverture est inefficace, ces écarts sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs et à la dette à long terme

La plupart des revenus et des coûts de la Société sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur les résultats est atténué en grande partie par l'appariement des coûts de la Société et des revenus libellés dans la même devise. Dans certains cas où il existe un déséquilibre important dans une monnaie en particulier, la Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

La Société a aussi recours à des swaps de taux d'intérêt et de devises pour couvrir soit le risque lié aux flux de trésorerie soit le risque de change de la dette à long terme.

Ces instruments dérivés sont documentés en tant que couvertures de flux de trésorerie, et aucun élément de la juste valeur des contrats dérivés n'est exclu de l'appréciation ou de l'évaluation de l'efficacité des couvertures. La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié à la juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine à taux fixe. En vertu du swap de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt fixe, mais rembourse un taux d'intérêt variable sur le montant nominal.

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées à titre de charges financières dans les états consolidés du résultat. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuables au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustement de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis en devise américaine, et sont aussi inscrites au titre des charges financières dans les états consolidés du résultat. Si les éléments couverts sont décomptabilisés, la juste valeur non amortie est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur au 30 septembre 2019.

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, pour les deux parties au contrat de location. La norme remplace l'IAS 17, *Contrats de location*, et d'autres interprétations relatives aux contrats de location, élimine le classement par le preneur des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement et introduit un modèle unique de comptabilisation par le preneur. La norme est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2019 pour la Société. La norme peut être appliquée au moyen de l'une des deux méthodes suivantes : i) de façon rétrospective à chaque période antérieure pour laquelle la Société présente de l'information financière; ii) de façon rétrospective en comptabilisant l'effet cumulé de l'application initiale de la norme à la date de première application (méthode rétrospective modifiée). La Société a adopté l'IFRS 16 conformément à la méthode rétrospective modifiée, sans retraitement des chiffres comparatifs. La Société a appliqué les mesures de simplification permises à la transition, incluant la définition d'un contrat de location, l'utilisation de connaissances acquises pour déterminer la durée d'un contrat de location, l'application d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires et l'ajustement des actifs au titre du droit d'utilisation à l'égard de la provision pour les contrats de location déficitaires au lieu d'effectuer un test de dépréciation.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 16 – Contrats de location (suite)

Afin de se préparer à la conversion à l'IFRS 16, la Société a élaboré un plan de conversion détaillé en trois étapes : 1) familiarisation et évaluation, 2) conception, 3) mise en œuvre. Dans le cadre de la première étape, la Société a mis en place un comité directeur qui est responsable de faire le suivi des progrès et d'approuver les recommandations de l'équipe de projet. Les membres du comité directeur se rencontrent régulièrement et transmettent des mises à jour trimestrielles au Comité d'audit et de gestion des risques. La Société est actuellement en voie de terminer la troisième étape du plan de conversion.

Le tableau qui suit illustre l'incidence prévue de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan consolidé de la Société au 1^{er} octobre 2019.

	Bilan consolidé au 30 septembre 2019	Adoption de l'IFRS 16	Bilan consolidé prévu au 1 ^{er} octobre 2019
	\$	\$	\$
Actif			
Créances clients	1 357 090	3 319	1 360 409
Charges payées d'avance et autres actifs courants	172 182	(6 365)	165 817
Immobilisations corporelles	397 661	(21 863)	375 798
Actifs au titre du droit d'utilisation	—	701 346	701 346
Autres actifs non courants	180 480	607	181 087
Actifs d'impôt différé	100 539	14 230	114 769
Autres actifs	10 413 794	—	10 413 794
	12 621 746	691 274	13 313 020
Passif			
Fournisseurs et autres crédateurs	1 108 895	(8 037)	1 100 858
Provisions	73 509	(3 723)	69 786
Tranche courante de la dette à long terme	113 511	152 758	266 269
Provisions non courantes	24 946	(2 264)	22 682
Dette à long terme	2 217 696	693 269	2 910 965
Autres passifs non courants	213 392	(64 655)	148 737
Passifs d'impôt différé	178 265	(8 790)	169 475
Autres passifs	1 807 429	—	1 807 429
	5 737 643	758 558	6 496 201
Capitaux propres			
Bénéfices non distribués	4 557 855	(67 284)	4 490 571
Autres éléments de capitaux propres	2 326 248	—	2 326 248
	6 884 103	(67 284)	6 816 819
	12 621 746	691 274	13 313 020

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 16 – Contrats de location (suite)

Dans les cas où la Société est le preneur, l'application de l'IFRS 16 devrait entraîner la comptabilisation au bilan de la plupart de ses contrats de location qui sont actuellement considérés comme des contrats de location simple et qui visent principalement la location de locaux. La Société s'attend également à une diminution de ses coûts immobiliers et à une augmentation de ses charges financières et de l'amortissement découlant de la modification apportée à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des charges locatives. L'adoption de l'IFRS 16 n'aura pas une incidence importante sur sa capacité à respecter les clauses restrictives imposées par des tiers présentées à la note 31, Gestion du risque de capital, et touchant ses billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, sa facilité de crédit renouvelable non garantie et sa facilité d'emprunt à terme non garantie.

Modifications d'IFRS 9, d'IAS 39 et d'IFRS 7 – Réforme des taux d'intérêt de référence

En septembre 2019, l'IASB a modifié certaines de ses exigences en matière de comptabilité de couverture afin de tenir compte de l'incertitude découlant du retrait graduel des taux d'intérêt de référence comme les taux interbancaires offerts (TIO). Les modifications publiées portaient principalement sur les incidences comptables de l'incertitude au cours de la période précédant la réforme. L'IASB examine également les conséquences potentielles du remplacement des taux de référence par d'autres taux sur la présentation de l'information financière. Les modifications ont des répercussions sur l'IFRS 9, *Instruments financiers*, l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020 si elles sont approuvées par l'Union européenne. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

4. Créances clients

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Clients (note 30)	979 728	1 126 772
Crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt ¹	259 289	245 980
Autres	118 073	108 616
	1 357 090	1 481 368

¹ Les crédits pour la R et D et autres crédits d'impôt étaient liés à des programmes gouvernementaux au Canada, aux États-Unis d'Amérique, en France, au Royaume-Uni et dans d'autres pays.

5. Fonds détenus pour des clients

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Trésorerie	187 823	141 151
Obligations non courantes (note 30)	180 289	184 401
	368 112	325 552

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. Immobilisations corporelles

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2018	58 455	204 888	164 634	686 499	1 114 476
Ajouts	619	40 915	19 568	104 887	165 989
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 25a)	—	5 320	981	1 374	7 675
Cessions/mises hors service	—	(25 565)	(4 146)	(67 291)	(97 002)
Écart de conversion	(460)	(999)	(399)	(10 840)	(12 698)
Au 30 septembre 2019	58 614	224 559	180 638	714 629	1 178 440
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2018	14 652	144 275	106 223	461 233	726 383
Amortissement (note 23)	2 601	21 021	16 428	119 214	159 264
Cessions/mises hors service	—	(25 099)	(3 836)	(67 223)	(96 158)
Écart de conversion	(292)	(471)	(143)	(7 804)	(8 710)
Au 30 septembre 2019	16 961	139 726	118 672	505 420	780 779
Valeur comptable nette au 30 septembre 2019	41 653	84 833	61 966	209 209	397 661

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2017	65 640	210 326	164 016	645 363	1 085 345
Ajouts	748	27 970	11 034	110 776	150 528
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 25b)	—	192	943	1 479	2 614
Cessions/mises hors service	(8 933)	(35 311)	(11 082)	(73 245)	(128 571)
Écart de conversion	1 000	1 711	(277)	2 126	4 560
Au 30 septembre 2018	58 455	204 888	164 634	686 499	1 114 476
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2017	20 691	154 801	99 131	414 109	688 732
Amortissement (note 23)	2 000	21 881	16 003	116 703	156 587
Dépréciation (note 23)	—	160	1 764	—	1 924
Cessions/mises hors service	(8 542)	(34 251)	(10 396)	(70 577)	(123 766)
Écart de conversion	503	1 684	(279)	998	2 906
Au 30 septembre 2018	14 652	144 275	106 223	461 233	726 383
Valeur comptable nette au 30 septembre 2018	43 803	60 613	58 411	225 266	388 093

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles comprennent les actifs acquis suivants aux termes de contrats de location-financement :

	Au 30 septembre 2019			Au 30 septembre 2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Mobilier, agencements et matériel	14 578	8 285	6 293	15 309	7 958	7 351
Matériel informatique	40 357	24 787	15 570	46 183	29 831	16 352
	54 935	33 072	21 863	61 492	37 789	23 703

7. Coûts liés à des contrats

	Au 30 septembre 2019			Au 30 septembre 2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coûts de transition	476 075	258 283	217 792	461 262	235 931	225 331
Incitatifs	61 258	56 085	5 173	71 748	53 932	17 816
	537 333	314 368	222 965	533 010	289 863	243 147

8. Immobilisations incorporelles

	Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Au 30 septembre 2018	95 707	114 701	82 256	444 593	216 490	1 025 083	1 978 830
Ajouts	4 321	9 433	911	61 693	20 196	—	96 554
Ajouts – acquisitions d'entreprises (note 25)	77	—	—	—	201	113 786	114 064
Cessions/mises hors service	(436)	(326)	(803)	(46)	(13 281)	(24 321)	(39 213)
Écart de conversion	(465)	(519)	(1 336)	5 144	(2 096)	(19 209)	(18 481)
Au 30 septembre 2019	99 204	123 289	81 028	511 384	221 510	1 095 339	2 131 754
Amortissement cumulé							
Au 30 septembre 2018	72 177	58 212	80 586	277 092	145 078	866 359	1 499 504
Amortissement (note 23)	8 872	11 513	1 319	37 318	29 356	76 182	164 560
Cessions/mises hors service	(436)	(326)	(803)	(46)	(13 247)	(24 321)	(39 179)
Écart de conversion	(146)	(304)	(1 195)	3 482	(1 596)	(11 354)	(11 113)
Au 30 septembre 2019	80 467	69 095	79 907	317 846	159 591	906 866	1 613 772
Valeur comptable nette au 30 septembre 2019	18 737	54 194	1 121	193 538	61 919	188 473	517 982

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

8. Immobilisations incorporelles (suite)

	Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Au 30 septembre 2017	99 047	94 788	84 044	387 624	217 875	965 687	1 849 065
Ajouts	5 742	21 724	—	47 125	19 343	—	93 934
Ajouts – acquisitions d'entreprises	—	—	—	—	—	46 755	46 755
Cessions/mises hors service	(10 145)	(1 605)	(1 503)	(2 796)	(22 278)	—	(38 327)
Écart de conversion	1 063	(206)	(285)	12 640	1 550	12 641	27 403
Au 30 septembre 2018	95 707	114 701	82 256	444 593	216 490	1 025 083	1 978 830
Amortissement cumulé							
Au 30 septembre 2017	74 286	50 842	78 151	237 351	131 672	786 337	1 358 639
Amortissement (note 23)	7 385	7 757	3 954	33 197	34 186	70 447	156 926
Dépréciation (note 23)	—	1 209	—	57	—	—	1 266
Cessions/mises hors service	(10 145)	(1 605)	(1 503)	(2 062)	(21 926)	—	(37 241)
Écart de conversion	651	9	(16)	8 549	1 146	9 575	19 914
Au 30 septembre 2018	72 177	58 212	80 586	277 092	145 078	866 359	1 499 504
Valeur comptable nette au 30 septembre 2018	23 530	56 489	1 670	167 501	71 412	158 724	479 326

9. Autres actifs non courants

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Contrats de maintenance non courants payés d'avance	20 532	21 647
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes de retraite à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement (note 16)	23 879	24 652
Actifs au titre des prestations de retraite (note 16)	96 620	27 482
Dépôts	13 999	11 253
Frais de financement différés	3 798	3 182
Autres	21 652	16 732
	180 480	104 948

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. Actifs financiers non courants

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Actifs au titre du régime de rémunération différée (notes 16 et 30)	62 627	56 900
Placements non courants (note 30)	24 596	30 054
Montants à recevoir à long terme	18 034	19 470
Instruments financiers dérivés non courants (note 30)	71 642	11 312
	176 899	117 736

11. Goodwill

Au cours de l'exercice précédent, la direction révisait les résultats d'exploitation de la Société selon les neuf secteurs opérationnels suivants : Europe du Nord (y compris les pays nordiques européens, les pays baltes et la Pologne); Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc); États-Unis (É.-U.) Secteur privé et gouvernements locaux; É.-U. Gouvernement fédéral américain; Royaume-Uni (R.-U.); Est, Centre et Sud de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (ECS); Centres mondiaux de prestation de services en Asie-Pacifique (Inde et Philippines) et Australie. Les deux derniers secteurs opérationnels, dont les revenus, les bénéfices et les actifs représentaient moins de 10 % du total des revenus, du bénéfice et des actifs de la Société, ont été regroupés sous le secteur Asie-Pacifique.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a réaligné sa structure de gestion, ce qui a principalement donné lieu au transfert de ses activités en Belgique et dans le Sud de l'Europe, qui sont passées du secteur opérationnel Centre et Est de l'Europe au secteur opérationnel Ouest et Sud de l'Europe, au transfert de ses activités en Australie, qui sont passées du secteur opérationnel Asie-Pacifique au secteur opérationnel Royaume-Uni, ainsi qu'à d'autres changements de l'organisation interne. Ainsi, la gestion des activités de la Société se fait désormais au moyen des huit secteurs opérationnels suivants : Ouest et Sud de l'Europe (principalement la France, le Portugal et la Belgique); Europe du Nord (y compris les pays nordiques européens, les pays baltes et la Pologne); Canada; É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux; É.-U. Gouvernement fédéral américain; R.-U. et Australie; Centre et Est de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne); et Centres mondiaux de prestation de services en Asie-Pacifique (Inde et Philippines) (Asie-Pacifique).

En raison des changements apportés aux secteurs opérationnels, la Société a réaffecté le goodwill aux UGT révisées en fonction de leur juste valeur relative. Aucune perte de valeur n'a été constatée avant la réaffectation.

Les secteurs opérationnels représentent la structure de gestion de l'exercice 2019 ainsi que la façon dont le principal décideur opérationnel, c'est-à-dire le président et chef de la direction de la Société, évalue les activités.

La Société a terminé le test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019 et n'a constaté aucune perte de valeur.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

11. Goodwill (suite)

Les variations du goodwill se présentaient comme suit :

	Ouest et Sud de l'Europe	Europe du Nord	Canada	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	É.-U. Gouvernement fédéral américain	R.-U. et Australie	Centre et Est de l'Europe	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2018	898 186	1 327 204	1 141 227	1 111 719	882 246	829 520	856 916	294 702	7 341 720
Acquisitions d'entreprises (note 25)	—	482 939	(734)	—	13 955	—	90 943	—	587 103
Réaffectation du goodwill	115 884	—	(3 756)	(4 361)	—	5 366	(94 696)	(18 437)	—
Écart de conversion	(38 995)	(106 216)	—	26 888	21 863	(28 568)	(32 598)	(3 360)	(160 986)
Au 30 septembre 2019	975 075	1 703 927	1 136 737	1 134 246	918 064	806 318	820 565	272 905	7 767 837

Hypothèses clés relatives au test de dépréciation du goodwill

Les hypothèses clés utilisées pour les UGT sont présentées dans les tableaux suivants pour les exercices clos les 30 septembre :

2019	Ouest et Sud de l'Europe	Europe du Nord	Canada	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	É.-U. Gouvernement fédéral américain	R.-U. et Australie	Centre et Est de l'Europe	Asie-Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	9,1	9,4	8,9	10,0	9,9	8,9	9,1	21,4
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités d'exploitation nets¹	1,8	1,8	2,0	2,0	2,0	1,9	1,5	2,0

2018	Europe du Nord	Canada	France	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	É.-U. Gouvernement fédéral américain	R.-U.	ECS	Asie-Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%	%
CMPC avant impôt	9,1	8,9	8,6	10,9	10,2	8,1	9,0	19,1
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités d'exploitation nets ¹	2,0	2,0	1,7	2,0	2,0	1,9	2,0	2,0

¹ Le taux de croissance à long terme est établi en fonction des recherches publiées de l'industrie.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. Provisions

Au 30 septembre 2019, les provisions de la Société s'établissaient à 98 455 000 \$ (98 001 000 \$ au 30 septembre 2018) et comprenaient principalement des coûts de restructuration.

Le tableau suivant présente l'historique des provisions pour restructuration :

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	51 529	63 128
Provisions additionnelles	56 268	111 878
Montants utilisés	(67 302)	(123 766)
Écart de conversion	(1 283)	289
Solde à la fin de l'exercice	39 212	51 529
Tranche courante	38 284	50 130
Tranche non courante	928	1 399

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les provisions additionnelles comprennent des coûts liés à la cessation d'emploi de 56 268 000 \$ (17 630 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018) découlant des acquisitions.

De plus, pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, les provisions additionnelles comprennent des coûts liés à la cessation d'emploi de 94 248 000 \$ découlant du programme de restructuration annoncé précédemment.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. Dette à long terme

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis en devise américaine remboursables par tranches de 331 150 \$ (250 000 \$ US) en 2021 ¹	332 533	491 651
Billets de premier rang non garantis remboursables en septembre par tranches de 72 853 \$ (55 000 \$ US) en 2021, 397 380 \$ (300 000 \$ US) en 2024, 331 150 \$ (250 000 \$ US) en cinq remboursements annuels de 50 000 \$ US de 2020 à 2024 et de 122 791 \$ (85 000 €) en 2021 ²	924 021	1 025 683
Facilité de crédit renouvelable non garantie ³	334 370	194 795
Facilité d'emprunt à terme non garantie ⁴	661 939	—
Obligations remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2024, portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,62 % (2,46 % en 2018)	14 295	30 124
Obligations en vertu de contrats de location-financement remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2024, portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,44 % (2,40 % en 2018)	30 339	29 909
Autre dette à long terme	33 710	28 731
	2 331 207	1 800 893
Tranche courante	113 511	348 580
	2 217 696	1 452 313

¹ Au 30 septembre 2019, un montant de 331 150 000 \$ avait été prélevé, majoré des réévaluations à la juste valeur se rapportant à des swaps de taux d'intérêt désignés comme des couvertures de juste valeur de 1 418 000 \$ et moins les frais de financement de 35 000 \$. En décembre 2018, la Société a effectué le remboursement prévu d'une tranche des billets de premier rang non garantis en devise américaine totalisant 187 600 000 \$ et a réglé les swaps de devises connexes (note 30). Le financement par voie de placement privé obtenu auprès d'investisseurs institutionnels américains comprenait une tranche des billets de premier rang non garantis en devise américaine, d'une échéance de 2,2 ans et portant intérêt au taux de 4,99 % (intérêt au taux moyen pondéré de 4,76 % en 2018). Les billets de premier rang non garantis en devise américaine contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 31). Au 30 septembre 2019, la Société respectait ces clauses restrictives.

² Au 30 septembre 2019, un montant de 924 174 000 \$ avait été prélevé, moins les frais de financement de 153 000 \$. Le placement privé comprend trois tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine et une tranche de billets de premier rang non garantis en euros, avec une échéance moyenne pondérée de 3,2 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,66 % (3,63 % en 2018). En septembre 2019, la Société a effectué le deuxième des sept remboursements annuels prévus de 50 000 000 \$ US sur une tranche des billets de premier rang non garantis en devise américaine pour un montant total de 66 055 000 \$ et a réglé les swaps de devises connexes (note 30). En septembre 2019, la Société a aussi effectué le remboursement prévu d'une tranche des billets de premier rang non garantis en devise américaine totalisant 52 844 000 \$. Les billets de premier rang non garantis contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 31). Au 30 septembre 2019, la Société respectait ces clauses restrictives.

³ La Société dispose d'un montant de 1 500 000 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie échéant en décembre 2023. Cette facilité porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux LIBOR ou au taux préférentiel du Canada majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. Au 30 septembre 2019, un montant de 15 000 000 \$ avait été prélevé sur cette facilité au taux préférentiel du Canada non majoré et portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,95 %, ainsi qu'un montant de 319 371 000 \$ au taux des acceptations bancaires majoré d'une marge de 1,13 % et portant intérêt au taux moyen pondéré de 1,97 %. De plus, un montant de 9 631 000 \$ de cette facilité a été donné en garantie de diverses lettres de crédit émises à des clients et à des tiers. Le 5 novembre 2019, cette facilité a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2024 et pourra être prolongée de nouveau. Aucun changement significatif n'a été apporté aux modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires. La facilité de crédit renouvelable non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 31). Au 30 septembre 2019, la Société respectait ces clauses restrictives.

⁴ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a conclu une facilité d'emprunt à terme non garantie d'un montant nominal de 500 000 000 \$ US échéant en décembre 2023. Cette facilité porte intérêt au taux LIBOR majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. Au 30 septembre 2019, un montant de 662 300 000 \$ avait été prélevé, moins les frais de financement de 361 000 \$ au taux LIBOR majoré d'une marge de 1,00 % et portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,03 %. La facilité d'emprunt à terme non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 31). Au 30 septembre 2019, la Société respectait ces clauses restrictives.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. Dette à long terme (suite)

Versements minimaux en vertu des contrats de location-financement :

	Capital	Intérêts	Versement
	\$	\$	\$
Moins de un an	14 086	448	14 534
De un an à deux ans	11 303	282	11 585
De deux ans à cinq ans	4 950	176	5 126
Total des versements minimaux en vertu des contrats de location-financement	30 339	906	31 245

14. Autres passifs non courants

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Revenus différés	70 522	86 272
Passifs au titre du régime de rémunération différée (note 16)	63 838	58 197
Loyers différés	64 652	47 325
Autres	14 380	13 852
	213 392	205 646

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Impôt sur les bénéfices

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	439 972	386 773
Charge d'impôt exigible afférente aux changements de lois fiscales	—	11 400
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt des exercices antérieurs	(17 934)	(8 357)
Total de la charge d'impôt exigible	422 038	389 816
Recouvrement d'impôt différé		
(Recouvrement) charge d'impôt différé afférent à l'établissement et à la reprise de différences temporelles	(959)	2 617
Charge (recouvrement) d'impôt différé afférent aux changements des taux d'imposition	784	(42 437)
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	(8 122)	(1 418)
Total du recouvrement d'impôt différé	(8 297)	(41 238)
Total de la charge d'impôt sur les bénéfices	413 741	348 578

Le taux d'imposition effectif de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
	%	%
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	26,6	26,7
Effet des écarts des taux d'imposition étrangers	(1,6)	(1,3)
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	(1,4)	(0,8)
Éléments non déductibles et exempts d'impôt	0,2	(0,2)
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	—	0,2
Incidence des coûts liés à l'intégration	0,1	—
Charge d'impôt minimale	0,8	0,9
Changements liés aux lois fiscales et aux taux d'impôt	—	(2,1)
Taux d'imposition effectif	24,7	23,4

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Impôt sur les bénéfices (suite)

L'historique des soldes d'impôt différé se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2018	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprises	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs, autres créditeurs et autres passifs non courants	78 177	(3 220)	(8 394)	—	—	1 363	67 926
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	62 415	—	(1 001)	—	—	(2 251)	59 163
Rémunération à payer	34 887	18	3 995	—	6 132	375	45 407
Obligations au titre des prestations de retraite	25 418	—	(2 683)	(4 324)	—	(507)	17 904
Provision pour créances douteuses	(260)	—	260	—	—	—	—
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(106 207)	(24 514)	7 788	—	—	(214)	(123 147)
Travaux en cours	(59 142)	—	16 010	—	—	(437)	(43 569)
Goodwill	(53 891)	—	(5 407)	—	—	(1 068)	(60 366)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(26 502)	—	683	—	—	—	(25 819)
Couvertures de flux de trésorerie	12 398	—	(1 470)	(25 290)	—	459	(13 903)
Autres	(638)	76	(1 484)	2 374	—	(1 650)	(1 322)
Impôt différé, montant net	(33 345)	(27 640)	8 297	(27 240)	6 132	(3 930)	(77 726)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Impôt sur les bénéfices (suite)

	Au 30 septembre 2017	Ajouts provenant des acquisitions d'entreprises	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs, autres créditeurs et autres passifs non courants	82 697	(1 619)	(2 795)	—	—	(106)	78 177
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	78 893	589	(18 141)	—	—	1 074	62 415
Rémunération à payer	40 830	—	(4 770)	—	(1 959)	786	34 887
Obligations au titre des prestations de retraite	34 162	—	(1 286)	(7 911)	—	453	25 418
Provision pour créances douteuses	323	—	(562)	—	—	(21)	(260)
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(134 083)	(8 216)	39 646	—	—	(3 554)	(106 207)
Travaux en cours	(80 898)	—	23 253	—	—	(1 497)	(59 142)
Goodwill	(60 668)	—	8 055	—	—	(1 278)	(53 891)
Crédits d'impôt remboursables sur les salaires	(29 785)	—	3 283	—	—	—	(26 502)
Couvertures de flux de trésorerie	(2 355)	—	(39)	14 618	—	174	12 398
Autres	3 971	—	(5 406)	675	—	122	(638)
Impôt différé, montant net	(66 913)	(9 246)	41 238	7 382	(1 959)	(3 847)	(33 345)

Les montants au titre des soldes d'impôt différé sont présentés comme suit dans les bilans consolidés :

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	100 539	139 664
Passifs d'impôt différé	(178 265)	(173 009)
	(77 726)	(33 345)

Le 30 septembre 2019, la Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 18 500 000 \$ découlant de la comptabilisation de pertes fiscales d'exploitation supplémentaires à la suite d'un règlement intervenu avec l'autorité fiscale allemande.

Le 22 décembre 2017, le gouvernement des É.-U. a adopté une réforme fiscale comprenant plusieurs mesures, notamment la réduction du taux d'imposition des sociétés qui est passé de 35 % à 21 % depuis le 1^{er} janvier 2018 et un impôt unique sur le rapatriement des bénéfices détenus par des filiales à l'étranger. En plus de la réforme fiscale aux É.-U., le gouvernement de la France a adopté une surtaxe temporaire des sociétés pour l'exercice actuel et une réduction du taux d'imposition a été adoptée par le gouvernement de la Belgique. Ainsi, la Société a comptabilisé un montant net de 34 100 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018 au titre du recouvrement d'impôt sur les bénéfices découlant de la réévaluation de ses actifs et passifs d'impôt différé s'élevant à 45 500 000 \$, en partie contrebalancée par une charge d'impôt sur les bénéfices de 11 400 000 \$ relativement à l'impôt sur le rapatriement des bénéfices aux É.-U.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

15. Impôt sur les bénéfices (suite)

Au 30 septembre 2019, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales opérationnelles totalisant 367 352 000 \$ (387 684 000 \$ au 30 septembre 2018), dont une tranche de 37 480 000 \$ (53 382 000 \$ au 30 septembre 2018) vient à échéance à diverses dates entre 2020 et 2039 et une autre de 329 872 000 \$ (334 302 000 \$ au 30 septembre 2018) n'a pas de date d'échéance. Au 30 septembre 2019, une charge d'impôt différé de 54 814 000 \$ (58 044 000 \$ au 30 septembre 2018) a été reconnue à l'égard d'une tranche de 289 976 000 \$ (290 244 000 \$ au 30 septembre 2018) de ces pertes. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées. Au 30 septembre 2019, la Société avait des pertes fiscales opérationnelles non utilisées d'un montant de 29 287 000 \$ (26 601 000 \$ au 30 septembre 2018) échéant à diverses dates entre 2029 et 2039 et d'un montant de 48 089 000 \$ (70 839 000 \$ au 30 septembre 2018) n'ayant pas de date d'échéance.

Au 30 septembre 2019, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales autres que d'exploitation totalisant 471 772 000 \$ (497 277 000 \$ au 30 septembre 2018) n'ayant pas de date d'échéance. Au 30 septembre 2019, des actifs d'impôt différé de 4 349 000 \$ (4 371 000 \$ au 30 septembre 2018) avaient été comptabilisés à l'égard d'une tranche de 18 151 000 \$ (18 246 000 \$ au 30 septembre 2018) de ces pertes. Au 30 septembre 2019, les pertes fiscales autres que d'exploitation non comptabilisées de la Société s'élevaient à 453 621 000 \$ (479 031 000 \$ au 30 septembre 2018).

Au 30 septembre 2019, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'élevant à 149 121 000 \$ (142 414 000 \$ au 30 septembre 2018). Les répercussions fiscales du rapatriement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, qui ne sont pas considérés comme réinvestis indéfiniment, ont été comptabilisées et n'auront pas d'incidence importante sur les liquidités de la Société. De plus, la Société n'avait pas comptabilisé de passifs d'impôt différé sur les bénéfices non distribués de 4 457 906 000 \$ (3 605 464 000 \$ au 30 septembre 2018) tirés de ses filiales à l'étranger, car ceux-ci étaient considérés comme étant réinvestis indéfiniment. La Société pourrait être assujettie à des impôts si elle modifie sa stratégie en distribuant ces bénéfices sous forme de dividendes ou autrement.

16. Avantages du personnel

La Société administre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi notamment des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société administre des régimes de retraite à prestations définies principalement au profit de ses employés au Royaume-Uni et en Allemagne ainsi que des régimes moins importants dans d'autres pays. Ces prestations sont fondées sur le salaire donnant droit à pension et sur le nombre d'années de service et financées à même les actifs détenus dans des fonds distincts.

Les régimes à prestations définies exposent la Société au risque de taux d'intérêt, au risque d'inflation, au risque de longévité, au risque de change et au risque de placement sur le marché.

La description qui suit traite principalement des régimes enregistrés au Royaume-Uni et en Allemagne.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la Société a trois régimes de retraite à prestations définies distincts : le régime de retraite de CMG, le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica.

Le régime de retraite de CMG est fermé aux nouveaux membres et les membres existants n'acquièrent plus de droits. Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est encore ouvert, mais seulement aux employés qui sont issus de la fonction publique et qui disposent de régimes protégés. Le régime de retraite à prestations définies de Logica a été créé sur le modèle du régime en vigueur dans le secteur de l'électricité et vise les employés qui ont travaillé pour National Grid et Welsh Water dont les avantages étaient protégés.

Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica sont des régimes à cotisations patronales et salariales.

Les fiduciaires sont les dépositaires des régimes de retraite à prestations définies et sont responsables d'administrer ceux-ci, y compris les stratégies de placement. Les fiduciaires passent périodiquement en revue les politiques de placement et de répartition de l'actif. Ainsi, la politique du régime de retraite de CMG vise une répartition d'au plus 70 % d'actifs axés sur le rendement, comme des actions; la politique du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est d'investir 20 % des actifs au titre du régime dans des actions et 80 % dans des obligations et la politique du régime de retraite à prestations définies de Logica est d'investir 30 % des actifs au titre du régime dans des actions et 70 % dans des obligations.

En vertu de la *Pensions Act 2004* du Royaume-Uni, des évaluations actuarielles formelles et complètes doivent être réalisées au moins tous les trois ans dans le but de déterminer le montant des cotisations que la Société devrait verser pour que le régime respecte son objectif défini par la loi, compte tenu des actifs déjà détenus. Dans l'intervalle, les fiduciaires doivent obtenir des mises à jour sur la capitalisation estimative sauf si le régime compte moins de 100 membres.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation des trois régimes de retraite à prestations définies ci-dessus ont été réalisées au 30 septembre 2018 et les résultats définitifs ont été établis après le 30 septembre 2019, sans impact significatif sur les cotisations.

Au cours de l'exercice 2019, conformément aux évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation au 30 septembre 2015, la Société a continué de cotiser au régime de retraite de CMG et au régime de retraite à prestations définies de Logica en versant un montant de respectivement 3 848 000 \$ par trimestre et 150 000 \$ par mois pour atteindre leurs objectifs en matière de capitalisation et en versant un montant de respectivement 303 000 \$ par trimestre et 10 000 \$ par mois pour couvrir les frais d'administration.

Allemagne

En Allemagne, la Société a de nombreux régimes de retraite à prestations définies qui sont tous fermés aux nouveaux membres. Dans la majorité des régimes, les prestations sont versées sous forme de rente mensuelle à la retraite des employés. Dans quelques régimes, les employés reçoivent une prestation sous forme de montant forfaitaire au moment de leur départ à la retraite. Environ le tiers des régimes sont liés par d'anciennes conventions collectives. Il n'existe aucune exigence obligatoire en matière de capitalisation. Les régimes sont capitalisés au moyen des cotisations de la Société. Dans le cas de certains régimes, des polices d'assurance sont souscrites pour capitaliser les régimes de retraite. Celles-ci ne sont pas admissibles à titre d'actifs au titre du régime et sont présentées à titre de droit au remboursement, à moins qu'elles fassent partie de fonds de soutien réassurés ou soient données en garantie aux employés.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les tableaux suivants présentent les montants au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les bilans consolidés :

Au 30 septembre 2019	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(812 179)	(101 298)	(131 107)	(1 044 584)
Juste valeur des actifs des régimes	908 406	12 803	26 786	947 995
	96 227	(88 495)	(104 321)	(96 589)
Juste valeur du droit au remboursement	—	22 360	1 519	23 879
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	96 227	(66 135)	(102 802)	(72 710)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 9)

Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement

— 22 360 1 519 23 879

Actifs au titre des prestations de retraite

96 227 — 393 96 620

Obligations au titre des prestations de retraite

— (88 495) (104 714) (193 209)

96 227 (66 135) (102 802) (72 710)

Au 30 septembre 2018	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(760 244)	(89 959)	(113 870)	(964 073)
Juste valeur des actifs des régimes	787 550	13 250	21 421	822 221
	27 306	(76 709)	(92 449)	(141 852)
Juste valeur du droit au remboursement	—	23 170	1 482	24 652
Actif (passif) net comptabilisé dans le bilan	27 306	(53 539)	(90 967)	(117 200)

Présenté à titre de :

Autres actifs non courants (note 9)

Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement

— 23 170 1 482 24 652

Actifs au titre des prestations de retraite

27 306 — 176 27 482

Obligations au titre des prestations de retraite

— (76 709) (92 625) (169 334)

27 306 (53 539) (90 967) (117 200)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2018	760 244	89 959	113 870	964 073
Coût des services rendus au cours de l'exercice	889	689	10 798	12 376
Charge d'intérêts	21 261	1 512	4 508	27 281
Coût des services passés	8 239	—	—	8 239
Acquisitions d'entreprises (note 25a)	—	1 444	6 550	7 994
Pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	99 257	15 253	14 878	129 388
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	(6 947)	(292)	(8 469)	(15 708)
(Gains actuariels) pertes actuarielles liés à l'expérience ¹	(16 773)	1 065	(1 400)	(17 108)
Cotisations des participants au régime	102	—	—	102
Prestations payées dans le cadre du régime	(25 395)	(263)	(3 228)	(28 886)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(4 020)	(3 079)	(7 099)
Écart de conversion ¹	(28 698)	(4 049)	(3 321)	(36 068)
Au 30 septembre 2019	812 179	101 298	131 107	1 044 584
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	—	92 738	92 738
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	812 179	101 298	38 369	951 846
Au 30 septembre 2019	812 179	101 298	131 107	1 044 584

Obligations au titre des prestations définies	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2017	792 216	87 995	111 479	991 690
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 383	741	9 617	11 741
Charge d'intérêts	21 492	1 557	3 933	26 982
Coût des services passés	—	—	2 166	2 166
(Gains actuariels) pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	(28 091)	242	(3 649)	(31 498)
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	(3 853)	—	(4 994)	(8 847)
Pertes actuarielles liées à l'expérience ¹	3 116	541	4 710	8 367
Cotisations des participants au régime	192	—	—	192
Prestations payées dans le cadre du régime	(31 907)	(171)	(5 267)	(37 345)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 611)	(1 341)	(3 952)
Écart de conversion ¹	5 696	1 665	(2 784)	4 577
Au 30 septembre 2018	760 244	89 959	113 870	964 073
Obligations au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	—	—	88 025	88 025
Obligations au titre des prestations définies des régimes capitalisés	760 244	89 959	25 845	876 048
Au 30 septembre 2018	760 244	89 959	113 870	964 073

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2018	787 550	36 420	22 903	846 873
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	22 271	620	2 425	25 316
Cotisations patronales	24 430	2 765	8 273	35 468
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	133 821	(784)	669	133 706
Cotisations des participants au régime	102	—	—	102
Prestations payées dans le cadre du régime	(25 395)	(263)	(3 228)	(28 886)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 576)	(3 079)	(5 655)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 696)	—	(152)	(1 848)
Écart de conversion ¹	(32 677)	(1 019)	494	(33 202)
Au 30 septembre 2019	908 406	35 163	28 305	971 874
Actifs des régimes	908 406	12 803	26 786	947 995
Droit au remboursement	—	22 360	1 519	23 879
Au 30 septembre 2019	908 406	35 163	28 305	971 874

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Actifs des régimes et droit au remboursement	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2017	763 859	34 951	26 156	824 966
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	20 915	626	1 824	23 365
Cotisations patronales	20 152	2 283	1 652	24 087
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	12 981	226	1 826	15 033
Cotisations des participants au régime	192	—	—	192
Prestations payées dans le cadre du régime	(31 907)	(171)	(5 267)	(37 345)
Prestations payées directement par l'employeur	—	(2 611)	(1 341)	(3 952)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 964)	—	(173)	(2 137)
Écart de conversion ¹	3 322	1 116	(1 774)	2 664
Au 30 septembre 2018	787 550	36 420	22 903	846 873
Actifs des régimes	787 550	13 250	21 421	822 221
Droit au remboursement	—	23 170	1 482	24 652
Au 30 septembre 2018	787 550	36 420	22 903	846 873

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs des régimes à la fin des exercices se composent de ce qui suit :

Au 30 septembre 2019	R.-U.	Allemagne	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	366 203	—	—	366 203
Obligations cotées	200 599	—	—	200 599
Trésorerie	111 454	—	91	111 545
Autres ¹	230 150	12 803	26 695	269 648
	908 406	12 803	26 786	947 995
Au 30 septembre 2018				
	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	339 915	—	—	339 915
Obligations cotées	198 541	—	79	198 620
Biens immobiliers	34 399	—	—	34 399
Trésorerie	17 178	—	107	17 285
Autres ¹	197 517	13 250	21 235	232 002
	787 550	13 250	21 421	822 221

¹ Se composent principalement de divers contrats d'assurance et de fonds de placement cotés qui couvrent des obligations au titre des prestations définies.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les actifs des régimes ne comprennent pas les actions de la Société, les biens immobiliers occupés par celle-ci ou tout autre actif utilisé par la Société.

Le tableau suivant présente la charge¹ comptabilisée dans les états consolidés du résultat :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	12 376	11 741
Coût des services passés	8 239	2 166
Intérêts nets sur les obligations ou les actifs nets au titre des prestations définies	1 965	3 617
Frais d'administration	1 848	2 137
	24 428	19 661

¹ La charge a été comptabilisée à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration totalisant 20 615 000 \$ et de charges financières nettes totalisant 3 813 000 \$ (note 24) (respectivement 13 907 000 \$ et 5 754 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018).

Hypothèses actuarielles

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles (présentées en moyennes pondérées). Les taux d'actualisation, les augmentations salariales et de prestations de retraite futures, les taux d'inflation et les taux de mortalité présumés ont tous une incidence importante sur l'évaluation comptable :

Au 30 septembre 2019	R.-U.	Allemagne	Autres
	%	%	%
Taux d'actualisation	1,82	0,56	1,72
Augmentations salariales futures	3,03	2,50	2,23
Augmentations des prestations de retraite futures	3,00	1,50	0,03
Taux d'inflation	3,03	2,00	2,37

Au 30 septembre 2018	R.-U.	Allemagne	Autres
	%	%	%
Taux d'actualisation	2,83	1,73	2,92
Augmentations salariales futures	3,40	2,50	2,50
Augmentations des prestations de retraite futures	3,32	1,50	—
Taux d'inflation	3,40	2,00	2,31

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles (suite)

La longévité moyenne après l'âge de 65 ans d'un membre actuellement âgé de 45 ans ou de 65 ans se présente comme suit :

Au 30 septembre 2019	R.-U.	Allemagne
	(en années)	
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	21,8	20,0
Femmes	23,1	23,0
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,6	24,0
Femmes	25,2	26,0
<hr/>		
Au 30 septembre 2018	R.-U.	Allemagne

	(en années)	
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	21,9	20,0
Femmes	23,8	24,0
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	23,3	22,0
Femmes	25,4	26,0

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles (suite)

Les hypothèses à l'égard des statistiques futures de mortalité sont établies d'après des conseils actuariels qui tiennent compte des statistiques et des résultats techniques publiés dans chaque pays. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, les hypothèses relatives à la mortalité pour les principaux pays reposent sur les tables de mortalité après le départ à la retraite suivantes : 1) au Royaume-Uni, 100 % selon le S2PxA (année de naissance), plus les projections du modèle CMI_2018 avec un taux d'amélioration annuel à long terme d'au moins 1,25 %; 2) en Allemagne, selon le Heubeck RT2018G.

Les tableaux suivants présentent la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements dans les principales hypothèses actuarielles :

Au 30 septembre 2019	R.-U.	Allemagne
	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(33 082)	(3 440)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	34 484	3 632
Augmentation salariale de 0,25 %	408	56
Diminution salariale de 0,25 %	(404)	(55)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	16 758	1 601
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(16 398)	(1 531)
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	26 342	1 601
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(25 490)	(1 531)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	20 884	3 325
Diminution de un an de l'espérance de vie	(20 824)	(2 938)
Au 30 septembre 2018	R.-U.	Allemagne
	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(32 877)	(2 870)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	34 433	3 024
Augmentation salariale de 0,25 %	478	53
Diminution salariale de 0,25 %	(472)	(51)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	16 567	1 330
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(16 157)	(1 276)
Augmentation de 0,25 % du taux d'inflation	26 313	1 330
Diminution de 0,25 % du taux d'inflation	(24 808)	(1 276)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	18 676	2 501
Diminution de un an de l'espérance de vie	(18 590)	(2 237)

L'analyse de sensibilité qui précède reposait sur une méthode qui extrapole l'incidence de modifications raisonnables apportées aux principales hypothèses à la fin de l'exercice sur les obligations au titre des prestations définies.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles (suite)

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
	(en années)	
Royaume-Uni	18	18
Allemagne	14	14
Autres	13	13

La Société s'attend à cotiser 25 247 000 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice, dont 19 799 000 \$ aux régimes du Royaume-Uni et 5 448 000 \$ à d'autres régimes. Les cotisations tiendront compte des paiements aux fins de la capitalisation et des nouvelles prestations constituées.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société administre également des régimes de retraite à cotisations définies. Dans certains pays, les cotisations sont versées dans les régimes de retraite gouvernementaux. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies s'est élevé à 221 063 000 \$ en 2019 (233 376 000 \$ en 2018).

De plus, en Suède, la Société cotise au régime multiemployeurs, le régime de retraite d'Alecta SE (Alecta), lequel est un régime de retraite à prestations définies. Ce régime de retraite est classé à titre de régime à cotisations définies, étant donné qu'il n'existe pas d'informations suffisantes pour le comptabiliser à titre de régime à prestations définies. Alecta est dans l'incapacité d'établir exactement la répartition des actifs et des provisions pour chaque employeur. La quote-part de la Société du total des cotisations s'élevait à 0,73 % et ses adhérents représentent 0,51 % du nombre total des adhérents actifs au régime.

Alecta utilise un ratio de capitalisation collectif pour déterminer l'excédent ou le déficit du régime de retraite. Tout excédent ou déficit du régime touchera le montant des cotisations futures à payer. La capitalisation collective représente l'écart entre les actifs d'Alecta et les engagements envers les titulaires de polices et les personnes assurées. La solvabilité collective peut généralement varier entre 125 % et 175 %. Au 30 septembre 2019, le ratio de capitalisation collectif d'Alecta s'établissait à 142 % (159 % en 2018). La charge au titre du régime s'est élevée à 32 512 000 \$ en 2019 (36 645 000 \$ en 2018). La Société s'attend à cotiser 25 736 000 \$ au régime au cours du prochain exercice.

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société maintient des régimes de rémunération différée pour certains membres de la direction aux États-Unis et en Allemagne. Certains régimes comprennent des actifs qui seront utilisés pour financer les passifs. Au 30 septembre 2019, le passif au titre de la rémunération différée totalisait 63 838 000 \$ (58 197 000 \$ au 30 septembre 2018) (note 14) et les actifs au titre de la rémunération différée totalisaient 62 627 000 \$ (56 900 000 \$ au 30 septembre 2018) (note 10).

Pour le régime de rémunération différée aux États-Unis, une fiducie a été établie afin que les actifs au titre du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont sous réserve des droits des créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur des passifs liés au régime est égal au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 62 247 000 \$ au 30 septembre 2019 (56 642 000 \$ au 30 septembre 2018).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Cumul des autres éléments du résultat global

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 63 579 \$ (72 054 \$ au 30 septembre 2018)	596 358	759 015
Pertes nettes sur les swaps de devises ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 67 165 \$ (73 502 \$ au 30 septembre 2018)	(426 376)	(479 400)
Coûts différés de la couverture des swaps de devises, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 1 113 \$ (néant au 30 septembre 2018)	(4 091)	—
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 13 003 \$ (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 12 286 \$ au 30 septembre 2018)	24 157	(26 786)
Gains nets (pertes nettes) non réalisé(e)s sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 352 \$ (déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 734 \$ au 30 septembre 2018)	1 486	(2 616)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 8 698 \$ (13 021 \$ au 30 septembre 2018)	(14 840)	(48 617)
	176 694	201 596

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, des gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie de 8 306 000 \$, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices de 4 311 000 \$, auparavant classés dans les autres éléments du résultat global ont été reclassés dans les états consolidés du résultat (145 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018). Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, une tranche de 5 203 000 \$ des coûts différés de couverture des swaps de devises, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices de 1 113 000 \$, a aussi été reclassée dans les états consolidés du résultat.

18. Capital-actions

Le capital social autorisé de la Société est composé d'un nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série, comportant un droit de vote par action, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et sur les actions classe B à droits de vote multiples;
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série, sans droit de vote, chaque série ayant un rang égal aux autres séries, mais ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A avec droit de vote et les actions classe B à droits de vote multiples;
- Actions subalternes classe A avec droit de vote, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B à droits de vote multiples quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B à droits de vote multiples, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B à droits de vote multiples se concrétisent;
- Actions classe B à droits de vote multiples, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A avec droit de vote quant au versement de dividendes et convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A avec droit de vote.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. Capital-actions (suite)

Au cours des exercices 2019 et 2018, le nombre d'actions subalternes classe A avec droit de vote et d'actions classe B à droits de vote multiples émises et en circulation a évolué comme suit :

	Actions subalternes classe A avec droit de vote		Actions classe B à droit de vote multiples		Total	
	Nombre	Valeur comptable \$	Nombre	Valeur comptable \$	Nombre	Valeur comptable \$
Au 30 septembre 2017	254 106 795	2 008 892	32 852 748	45 833	286 959 543	2 054 725
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ¹	2 737 156	94 552	—	—	2 737 156	94 552
UAR exercées ²	—	7 439	—	—	—	7 439
Rachetées et annulées ³	(10 325 879)	(113 437)	—	—	(10 325 879)	(113 437)
Rachetées et non annulées ³	—	(402)	—	—	—	(402)
Achetées et détenues en fiducie ⁴	—	(24 789)	—	—	—	(24 789)
Détenues en fiducie et revendues ⁴	—	504	—	—	—	504
Conversion d'actions ⁵	3 907 042	5 451	(3 907 042)	(5 451)	—	—
Au 30 septembre 2018	250 425 114	1 978 210	28 945 706	40 382	279 370 820	2 018 592
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ¹	1 942 580	77 773	—	—	1 942 580	77 773
UAR exercées ²	—	7 651	—	—	—	7 651
Rachetées et annulées ³	(12 510 232)	(169 299)	—	—	(12 510 232)	(169 299)
Achetées et détenues en fiducie ⁴	—	(30 740)	—	—	—	(30 740)
Au 30 septembre 2019	239 857 462	1 863 595	28 945 706	40 382	268 803 168	1 903 977

¹ La valeur comptable des actions subalternes classe A avec droit de vote comprend un montant de 14 070 000 \$ (17 340 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2018) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût de rémunération cumulé lié aux options sur actions exercées au cours de l'exercice.

² Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, 160 694 UAR ont été exercées (172 068 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018), dont la valeur comptabilisée de 7 651 000 \$ (7 439 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018) a été retirée du surplus d'apport. Au 30 septembre 2019, 875 480 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient détenues en fiducie en vertu des régimes d'UAR (661 179 au 30 septembre 2018).

³ Le 30 janvier 2019, le conseil d'administration de la Société a autorisé et a reçu ultérieurement l'approbation des organismes de réglementation pour le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, permettant à celle-ci de racheter aux fins d'annulation sur le marché libre jusqu'à 20 100 499 actions subalternes classe A avec droit de vote par l'entremise de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et/ou d'autres types de plateforme de négociation ou autrement conformément à des dispenses émises par les autorités en valeurs mobilières. Les actions subalternes classe A avec droit de vote peuvent être rachetées aux fins d'annulation dès le 6 février 2019 jusqu'au 5 février 2020 au plus tard, ou plus tôt si la Société procédait au rachat du nombre maximal d'actions ou décidait de mettre fin à l'offre publique de rachat.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a racheté aux fins d'annulation 7 301 870 actions subalternes classe A avec droit de vote (3 510 700 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018) dans le cadre de son offre publique précédente et actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités pour une contrepartie en trésorerie de 626 075 000 \$ (293 671 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018), et l'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 567 125 000 \$ (265 563 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018), a été imputé aux bénéfices non distribués. Au 30 septembre 2018, 50 000 des actions subalternes classe A avec droit de vote rachetées d'une valeur comptable de 402 000 \$ et pour une contrepartie en trésorerie de 4 180 000 \$ étaient détenues par la Société et ont été payées et annulées au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a également racheté aux fins d'annulation 5 158 362 actions subalternes classe A avec droit de vote détenues par la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour une contrepartie en trésorerie de 500 000 000 \$ (3 634 729 et 272 842 000 \$, respectivement, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018). L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 389 651 000 \$ (195 062 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018), a été imputé aux bénéfices non distribués. Les actions rachetées sont prises en compte dans la limite globale annuelle que la Société peut racheter dans le cadre de l'offre publique actuelle de rachat dans le cours normal de ses activités.

⁴ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, les fiduciaires, conformément aux modalités des régimes d'UAR et des contrats de fiducie, ont acheté sur le marché libre 374 995 actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société (372 290 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018), pour une contrepartie en trésorerie de 30 740 000 \$ (24 789 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018). Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, les fiduciaires ont revendu 7 711 actions subalternes classe A avec droit de vote qui étaient détenues en fiducie sur le marché libre conformément aux modalités des régimes d'UAR. L'excédent du produit sur la valeur comptable des actions subalternes classe A avec droit de vote, de l'ordre de 24 000 \$, s'est traduit par une augmentation du surplus d'apport.

⁵ Le 26 février 2018, le fondateur et président exécutif du conseil de la Société a converti un total de 3 031 383 actions classe B à droits de vote multiples en 3 031 383 actions subalternes classe A avec droit de vote. De plus, le 9 mai 2018, le fondateur et conseiller du président exécutif du conseil de la Société, également une partie liée de la Société, a converti un total de 875 659 actions classe B à droits de vote multiples en 875 659 actions subalternes classe A avec droit de vote.

Le 26 février 2018, la Société a conclu une entente privée avec une partie liée, le fondateur et président exécutif du conseil de la Société, visant le rachat aux fins d'annulation de 3 230 450 actions subalternes classe A avec droit de vote pour une contrepartie en trésorerie de 231 443 000 \$, excluant des coûts de transaction de 300 000 \$, qui a été payée au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 223 792 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués. La transaction a été recommandée par un comité indépendant du conseil d'administration de la Société après la réception d'une opinion externe sur le caractère raisonnable des modalités de la transaction. Une décision favorable a été obtenue de l'autorité des valeurs mobilières au Québec afin de dispenser la Société des obligations relatives aux offres publiques de rachat. Les actions rachetées ont été prises en compte dans la limite globale annuelle que la Société pouvait racheter dans le cadre de l'offre publique précédente de rachat dans le cours normal de ses activités.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Paiements fondés sur des actions

a) Options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants et administrateurs de la Société et de ses filiales, des options sur actions leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A avec droit de vote de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent généralement acquis sur une période de quatre ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, et les options sur actions doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2019, un total de 25 881 386 actions subalternes classe A avec droit de vote étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs aux options sur actions en cours attribuées par la Société :

	2019		2018	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	12 830 826	52,01	15 237 883	44,70
Attribuées	52 735	82,59	1 944 829	83,94
Exercées (note 18)	(1 942 580)	32,81	(2 737 156)	28,19
Éteintes	(1 045 783)	64,11	(1 610 969)	61,93
Échues	(3 606)	34,79	(3 761)	28,13
En cours à la fin de l'exercice	9 891 592	54,64	12 830 826	52,01
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	5 460 470	41,32	5 695 951	34,11

Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2019 s'établissait à 93,68 \$ (74,01 \$ en 2018).

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours attribuées par la Société au 30 septembre 2019 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options	Options en cours		Options pouvant être exercées	
		Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
13,26 à 38,79	2 644 296	3,37	28,10	2 644 296	28,10
39,47 à 47,36	599 536	5,12	39,57	599 536	39,57
47,81 à 56,69	1 192 731	5,99	48,51	864 103	48,54
57,21 à 63,72	3 554 413	7,45	63,21	1 315 301	63,20
67,04 à 102,79	1 900 616	8,93	84,16	37 234	68,78
	9 891 592	6,33	54,64	5 460 470	41,32

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Paiements fondés sur des actions (suite)

a) Options sur actions (suite)

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de l'exercice et les hypothèses moyennes pondérées utilisées aux fins du calcul de leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes sont comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
Juste valeur à la date d'attribution (\$)	16,24	16,45
Rendement du dividende (%)	0,00	0,00
Volatilité prévue (%) ¹	19,79	19,80
Taux d'intérêt sans risque (%)	2,26	2,21
Durée prévue (en années)	4,00	4,00
Prix d'exercice (\$)	82,59	83,94
Cours de l'action (\$)	82,59	83,94

¹ La volatilité prévue a été établie selon les formules statistiques et l'historique hebdomadaire moyen des prix de clôture quotidiens sur la période de la durée de vie prévue des options.

b) Unités d'actions liées au rendement

La Société maintient deux régimes d'UAR assortis de modalités semblables. En vertu des deux régimes, le conseil d'administration peut attribuer à certains employés et dirigeants des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A avec droit de vote pour chaque UAR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UAR expirent le jour ouvrable précédant le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Sous réserve de l'atteinte d'objectifs de rendement, les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du premier régime s'acquièrent annuellement sur une période de quatre ans à partir de la date d'attribution et les droits rattachés aux UAR attribuées en vertu du deuxième régime s'acquièrent à la fin de la période de quatre ans.

Les actions subalternes classe A avec droit de vote achetées dans le cadre des régimes d'UAR sont détenues en fiducie à l'intention des participants. Les fiducies, considérées comme des entités structurées, sont consolidées dans les états financiers consolidés de la Société, et le coût des actions achetées est comptabilisé en réduction du capital-actions (note 18).

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs au nombre d'UAR en cours attribuées par la Société :

En cours au 30 septembre 2017	468 668
Attribuées ¹	403 321
Exercées (note 18)	(172 068)
Éteintes	(41 189)
En cours au 30 septembre 2018	658 732
Attribuées ¹	472 187
Exercées (note 18)	(160 694)
Éteintes	(108 740)
En cours au 30 septembre 2019	861 485

¹ Les UAR attribuées en 2019 avaient une juste valeur à la date d'attribution de 83,24 \$ par unité (64,75 \$ par unité en 2018).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Paiements fondés sur des actions (suite)

c) Régime d'achat d'actions

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse un montant correspondant à un pourcentage des cotisations de base des employés, jusqu'à concurrence de 3,50 %. Un employé peut verser des cotisations additionnelles en excédent des cotisations de base. Toutefois, la Société ne verse pas des cotisations d'un montant égal si l'employé verse des cotisations additionnelles. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont versées à un administrateur indépendant du régime qui achète des actions subalternes classe A avec droit de vote sur le marché libre au nom de l'employé par l'entremise de la Bourse de Toronto ou de la Bourse de New York.

d) Régime d'unités d'actions différées

Les membres externes du conseil d'administration (participants) peuvent recevoir une partie ou la totalité de leurs jetons de présence en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis immédiatement et doivent être exercés au plus tard le 15 décembre de l'année civile qui suit immédiatement l'année civile au cours de laquelle le participant cesse d'agir à titre d'administrateur. Chaque UAD donne le droit au porteur de recevoir un paiement en trésorerie égal au cours de clôture des actions subalternes classe A avec droit de vote à la Bourse de Toronto à la date de paiement. Au 30 septembre 2019, il y avait 137 571 UAD en cours (140 886 UAD au 30 septembre 2018).

e) Charges au titre des paiements fondés sur des actions

La charge au titre des paiements fondés sur des actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration est la suivante :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
	\$	\$
Options sur actions	21 674	25 822
UAR	17 766	12 635
Régime d'achat d'actions	115 287	106 770
UAD	3 334	2 918
	158 061	148 145

20. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base par action et du bénéfice par action après dilution pour les exercices clos les 30 septembre :

	2019			2018		
	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action
	\$		\$	\$		\$
De base	1 263 207	272 719 309	4,63	1 141 402	283 878 426	4,02
Incidence nette des options sur actions et UAR dilutives ²		5 066 415			4 980 154	
	1 263 207	277 785 724	4,55	1 141 402	288 858 580	3,95

¹ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, les 12 460 232 actions subalternes classe A avec droit de vote achetées et les 875 480 actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie (respectivement 10 375 879 et 661 179 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de la transaction.

² Le calcul du résultat par action après dilution exclut 1 716 774 options sur actions pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 (1 935 289 pour l'exercice clos le 30 septembre 2018) puisqu'elles étaient antidilutives.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

21. Obligations de prestation qui restent à remplir

Les obligations de prestation qui restent à remplir ont trait aux obligations de prestation remplies partiellement ou non remplies dans le cadre d'accords à prix fixe dont la durée est de plus d'un an.

Le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir au 30 septembre 2019 se chiffre à 964 052 000 \$ et il devrait être comptabilisé dans les revenus, selon une moyenne pondérée, sur 1,6 année.

22. Coûts des services et frais de vente et d'administration

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
	\$	\$
Salaires et autres coûts liés aux membres ¹	7 158 588	6 846 585
Honoraires professionnels et autres coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle	1 439 915	1 369 420
Coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de traitement des données	873 158	829 655
Coûts immobiliers	363 812	307 496
Amortissement (note 23)	388 087	383 834
Autres charges d'exploitation	60 447	64 801
	10 284 007	9 801 791

¹ Déduction faite des crédits d'impôt pour la R et D et d'autres crédits d'impôt de 171 389 000 \$ en 2019 (182 493 000 \$ en 2018).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

23. Amortissement

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles ¹ (note 6)	159 264	156 587
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 8)	164 560	156 926
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux coûts de transition	64 263	70 321
Inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration (note 22)	388 087	383 834
Amortissement des coûts liés à des contrats relativement aux incitatifs (présenté à titre de réduction des revenus)	2 919	3 591
Amortissement des frais de financement différés (présenté dans les charges financières)	1 012	721
Amortissement des primes et escomptes sur les placements liés aux fonds détenus pour des clients (présenté sur la base du montant net à titre de réduction des revenus)	283	1 339
Dépréciation des immobilisations corporelles (présentée dans les coûts de restructuration) (note 6)	—	1 924
Dépréciation des immobilisations incorporelles (présentée dans les coûts de restructuration) (note 8)	—	1 266
	392 301	392 675

¹ L'amortissement des immobilisations corporelles acquises aux termes de contrats de location-financement s'est élevé à 8 117 000 \$ en 2019 (7 841 000 \$ en 2018).

24. Charges financières nettes

	Exercices clos les 30 septembre	
	2019	2018
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	63 312	62 875
Charges financières nettes liées aux obligations et aux actifs nets au titre des prestations définies (note 16)	3 813	5 754
Autres charges financières	15 071	8 166
Charges financières	82 196	76 795
Revenus financiers	(11 566)	(2 910)
	70 630	73 885

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

25. Investissements dans les filiales

a) Acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a fait les acquisitions suivantes :

- Le 11 octobre 2018, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de ckc AG (ckc), un fournisseur spécialisé en développement agile de logiciels et en services de gestion, exerçant ses activités principalement dans le secteur automobile, établi à Brunswick, en Allemagne;
- Au cours de l'exercice, la Société a acquis le contrôle d'Acando AB (Acando), une entreprise de services-conseils établie à Stockholm, en Suède, dans le cadre d'une acquisition par étapes. En mars 2019, la Société a acquis 22,6 % des actions en circulation d'Acando, ce qui a été comptabilisé en tant que participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Le 16 avril 2019, la Société a obtenu le contrôle d'Acando en faisant l'acquisition d'une tranche supplémentaire de 71,1 % des actions en circulation aux termes d'une offre publique d'achat et, au 14 mai 2019, une participation supplémentaire de 2,4 % a été acquise. Les 3,9 % des actions en circulation restantes, qui sont comptabilisées dans les fournisseurs et autres créiteurs du bilan consolidé, ont été acquises le 11 octobre 2019;
- Le 30 août 2019, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'Annams Systems Corporation d/b/a Sunflower Systems (Sunflower), un fournisseur spécialisé de logiciels, de solutions et de services de gestion d'actifs établi à San Ramon, en Californie.

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à l'égard des acquisitions ci-dessus en fonction de la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition :

	Acando	Autres	Total
	\$	\$	\$
Actifs courants	105 298	14 674	119 972
Immobilisations corporelles (note 6)	6 404	1 271	7 675
Immobilisations incorporelles (note 8)	102 889	9 855	112 744
Goodwill ¹ (note 11)	555 921	31 916	587 837
Passifs courants	(120 746)	(12 735)	(133 481)
Passif d'impôt différé	(25 966)	(1 324)	(27 290)
Obligations au titre des prestations de retraite (note 16)	(6 550)	(1 444)	(7 994)
Dette à long terme	(9 828)	—	(9 828)
	607 422	42 213	649 635
Trésorerie acquise	16 348	(2 481)	13 867
Actifs nets acquis	623 770	39 732	663 502
Contrepartie payée	599 744	37 738	637 482
Contrepartie à payer ²	24 026	1 994	26 020

¹ Le goodwill découlant des acquisitions représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. Au 30 septembre 2019, un montant de 482 939 000 \$ du goodwill est inclus dans le secteur opérationnel de l'Europe du Nord, un montant de 90 943 000 \$ dans le secteur opérationnel Centre et Est de l'Europe et un montant de 13 955 000 \$ dans le secteur opérationnel É.-U. Gouvernement fédéral américain. Le goodwill est déductible aux fins de l'impôt seulement pour Sunflower.

² Principalement remboursable au cours de l'exercice 2020, sans intérêts.

La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge d'Acando et de Sunflower est préliminaire et devrait être finalisée dès que la direction aura recueilli tous les renseignements pertinents disponibles et jugés nécessaires à cette fin. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a finalisé la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de ckc.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

25. Investissements dans les filiales (suite)

a) Acquisitions d'entreprises réalisées au cours de l'exercice (suite)

Depuis la date d'acquisition, Acando a contribué environ 170 000 000 \$ en revenus et 9 000 000 \$ en bénéfice avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration et impôt sur les bénéfices, aux résultats financiers de la Société. Une fois annualisé, ces chiffres sont une indication de l'incidence que l'acquisition aurait eue sur les résultats de la Société depuis le 1^{er} octobre 2018, sur une base pro forma, avant les coûts d'emprunt et les désinvestissements, qui sont considérés non importants.

Avec leurs capacités en services-conseils stratégiques, en intégration de systèmes et en innovation numérique centrées sur le client, ces acquisitions consolident le modèle de proximité client et l'expertise de CGI dans les secteurs clés, tels que le secteur manufacturier, le commerce de détail et le secteur public (gouvernements).

Le 14 juin 2019, la Société a annoncé une offre d'achat en trésorerie d'environ 131 258 000 \$ pour acquérir la totalité des actions en circulation de SCISYS Group PLC, qui exerce ses activités dans plusieurs secteurs et possède une expertise approfondie et des solutions de pointe dans les secteurs de l'industrie spatiale et de la défense ainsi que dans les médias et l'information, établie à Dublin, en Irlande. L'acquisition devrait être achevée d'ici le premier trimestre de l'exercice 2020.

b) Acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a fait les acquisitions suivantes :

- Le 6 octobre 2017 et le 26 octobre 2017, la Société a acquis respectivement une tranche de 94,79 % et une tranche supplémentaire de 1,88 % des actions en circulation d'Affecto Plc (Affecto) et a acquis, par la suite, les actions en circulation restantes au cours de l'exercice 2018. Affecto est un fournisseur de premier plan de services et de solutions d'intelligence d'affaires et de gestion de l'information d'entreprise, établi à Helsinki, en Finlande;
- Le 7 décembre 2017, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Paragon Solutions, Inc. (Paragon), une firme de services-conseils stratégiques, spécialisée en santé et en sciences de la vie et dotée d'une expertise informatique en TI, en transformation numérique et en intégration de systèmes, établie à Cranford, au New Jersey;
- Le 16 mai 2018, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Facilité Informatique Canada Inc. (Facilité informatique), une entreprise de services-conseils en TI, spécialisée en services numériques en forte demande dans un grand nombre de secteurs avec une solide présence locale à Montréal et à Québec, établie à Montréal, au Québec.

Ces acquisitions ont été réalisées pour consolider le modèle axé sur la proximité client de la Société et solidifier davantage ses capacités à l'échelle mondiale dans plusieurs secteurs à forte demande pour la transformation numérique.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a payé un montant de 9 966 000 \$ lié aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2018 et un montant additionnel de 7 385 000 \$ lié aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2017.

Le tableau suivant présente la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge à l'égard des acquisitions ci-dessus en fonction de la juste valeur des actifs corporels et incorporels identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a finalisé la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge d'Affecto et de Paragon. La juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de Facilité Informatique était préliminaire.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

25. Investissements dans les filiales (suite)

b) Acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent (suite)

	2018
	\$
Actifs courants	109 878
Immobilisations corporelles (note 6)	2 614
Immobilisations incorporelles	47 723
Goodwill ¹	209 992
Passifs courants	(89 179)
Passif d'impôt différé	(9 246)
Dette à long terme	(27 925)
	243 857
Trésorerie acquise	22 642
Actifs nets acquis	266 499
	253 428
Contrepartie payée	253 428
Contrepartie à payer	13 071

¹ Le goodwill découlant des acquisitions représente principalement la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société. Au 30 septembre 2018, un montant de 44 674 000 \$ du goodwill est inclus dans le secteur opérationnel É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux; un montant de 29 081 000 \$ dans le secteur opérationnel Canada et un montant de 136 237 000 \$ dans le secteur opérationnel de l'Europe du Nord. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a finalisé la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge de Facilité Informatique avec des ajustements donnant lieu principalement à une augmentation des immobilisations incorporelles de 1 320 000 \$ et à une diminution du goodwill de 734 000 \$.

De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a versé une contrepartie en trésorerie supplémentaire de 2 088 000 \$ liée aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent.

c) Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration

La Société a passé en charges 77 417 000 \$ au titre des frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019 (37 482 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018). Ces montants comprennent des frais connexes aux acquisitions de 1 992 000 \$ (1 687 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018) et des coûts d'intégration de 75 425 000 \$ (35 795 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018). Les frais connexes aux acquisitions se composent principalement des honoraires engagés dans le cadre des acquisitions. Les coûts d'intégration englobent principalement des coûts liés à la cessation d'emploi de 56 268 000 \$ (17 630 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018), comptabilisés au titre de la provision pour restructuration, des contrats de location visant des locaux libérés de 4 795 000 \$ (10 747 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018), comptabilisés au titre de la provision pour contrats de location déficitaires, et d'autres coûts d'intégration de 14 362 000 \$ (7 418 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018).

d) Cession

Il n'y a eu aucune cession importante au cours des exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2019	2018
	\$	\$
Créances clients	205 549	(106 072)
Travaux en cours	(161 031)	8 290
Charges payées d'avance et autres actifs	(22 238)	10 927
Actifs financiers non courants	(3 547)	(11 448)
Fournisseurs et autres créditeurs	(54 822)	107 889
Rémunération à payer	13 112	(10 602)
Revenus différés	(22 659)	(61 827)
Provisions	737	(31 831)
Passifs non courants	19 353	13 866
Obligations au titre des prestations de retraite	(2 814)	493
Instruments financiers dérivés	(271)	46
Impôt sur les bénéfices	(27 620)	42 032
	(56 251)	(38 237)

b) Les activités d'exploitation et d'investissement hors trésorerie liées aux activités s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2019	2018
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Fournisseurs et autres créditeurs	14 573	26 333
Provisions	2 512	1 516
	17 085	27 849
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(14 913)	(17 600)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(14 267)	(19 441)
	(29 180)	(37 041)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

26. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

c) Les variations découlant des activités de financement s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2019		2018	
	Dette à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme	Dette à long terme	Instruments financiers dérivés pour couvrir la dette à long terme
	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 800 893	43 217	1 862 003	58 844
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement, compte non tenu des capitaux propres				
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie	139 575	—	(5 205)	—
Augmentation de la dette à long terme	686 810	—	20 111	—
Remboursement de la dette à long terme	(355 406)	—	(121 771)	—
Remboursement de la dette prise en charge dans le cadre d'acquisitions d'entreprises	(2 141)	—	(28 609)	—
Règlement d'instruments financiers dérivés (note 30)	—	(554)	—	(2 430)
Activités de financement hors trésorerie				
Augmentation des obligations en vertu de contrats de location-financement	12 095	—	9 192	—
Ajouts liés aux acquisitions d'entreprises (note 25)	9 828	—	27 925	—
Variations des taux de change	25 304	(72 557)	50 968	(13 197)
Autres	14 249	—	(13 721)	—
Solde à la fin de l'exercice	2 331 207	(29 894)	1 800 893	43 217

d) Les intérêts payés et reçus et l'impôt sur les bénéfices payés sont classés dans les activités d'exploitation et s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2019	2018
	\$	\$
Intérêts payés	102 108	81 998
Intérêts reçus	3 080	1 536
Impôt sur les bénéfices payé	386 953	261 952

e) La trésorerie et les équivalents de trésorerie étaient composés d'encaisse non affectée aux 30 septembre 2019 et 2018.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Information sectorielle

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion révisée. Les résultats sectoriels sont présentés en fonction de l'endroit où sont exécutés les travaux selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique. La Société a révisé de façon rétrospective l'information sectorielle comparative pour la rendre conforme à la nouvelle structure d'information sectorielle (note 11).

Exercice clos le 30 septembre 2019									
	Ouest et Sud de l'Europe	Europe du Nord	Canada	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	É.-U. Gouvernement fédéral américain	R.-U. et Australie	Centre et Est de l'Europe	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 019 663	1 877 252	1 711 927	1 802 462	1 621 987	1 351 993	1 162 593	563 359	12 111 236
Bénéfice sectoriel avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	271 543	200 116	349 497	331 135	235 262	180 646	101 749	155 047	1 824 995
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 25)									(77 417)
Charges financières nettes (note 24)									(70 630)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices									1 676 948

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2019, l'amortissement total de 391 289 000 \$ inclus dans les secteurs Ouest et Sud de l'Europe, Europe du Nord, Canada, É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U. Gouvernement fédéral américain, R.-U. et Australie, Centre et Est de l'Europe et Asie-Pacifique était de respectivement 42 558 000 \$, 65 502 000 \$, 62 486 000 \$, 72 767 000 \$, 28 313 000 \$, 67 110 000 \$, 37 314 000 \$ et 15 239 000 \$.

Exercice clos le 30 septembre 2018									
	Ouest et Sud de l'Europe	Europe du Nord	Canada	É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux	É.-U. Gouvernement fédéral américain	R.-U. et Australie	Centre et Est de l'Europe	Asie-Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	1 995 811	1 800 460	1 671 060	1 689 686	1 458 741	1 342 662	1 027 055	521 350	11 506 825
Bénéfice sectoriel avant les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration, les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	258 802	196 823	363 066	283 571	198 140	195 098	86 428	119 806	1 701 734
Frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration (note 25)									(37 482)
Coûts de restructuration									(100 387)
Charges financières nettes (note 24)									(73 885)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices									1 489 980

¹ Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, l'amortissement total de 388 764 000 \$ inclus dans les secteurs Ouest et Sud de l'Europe, Europe du Nord, Canada, É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux, É.-U. Gouvernement fédéral américain, R.-U. et Australie, Centre et Est de l'Europe et Asie-Pacifique était de respectivement 40 732 000 \$, 57 003 000 \$, 66 948 000 \$, 73 234 000 \$, 24 269 000 \$, 78 150 000 \$, 33 029 000 \$ et 15 399 000 \$.

Les méthodes comptables de chaque secteur opérationnel sont identiques à celles décrites à la note 3, Sommaire des principales méthodes comptables. Les revenus intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces revenus provenaient de tiers.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant présente les revenus provenant de tiers selon l'emplacement géographique du client, ce qui diffère des revenus présentés selon les secteurs opérationnels en raison des revenus intersectoriels, pour les exercices clos les 30 septembre:

	2019	2018
	\$	\$
Ouest et Sud de l'Europe		
France	1 761 861	1 717 476
Ailleurs	264 252	285 768
	2 026 113	2 003 244
Europe du Nord		
Suède	854 565	800 221
Finlande	785 285	781 346
Ailleurs	334 280	309 625
	1 974 130	1 891 192
Canada	1 881 364	1 823 948
É.-U.¹	3 474 418	3 222 912
R.-U. et Australie		
R.-U.	1 480 627	1 414 568
Australie	75 268	114 601
	1 555 895	1 529 169
Centre et Est de l'Europe		
Allemagne	655 713	502 703
Pays-Bas	463 633	448 589
Ailleurs	74 271	71 883
	1 193 617	1 023 175
Asie-Pacifique		
Ailleurs	5 699	13 185
	5 699	13 185
	12 111 236	11 506 825

¹ Les revenus provenant de tiers compris dans les secteurs opérationnels É.-U. Secteur privé et gouvernements locaux et É.-U. Gouvernement fédéral américain ont été de respectivement 1 829 010 000 \$ et 1 645 408 000 \$ en 2019 (respectivement 1 742 336 000 \$ et 1 480 576 000 \$ en 2018).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SUITE)

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les immobilisations corporelles, les coûts liés à des contrats et les immobilisations incorporelles selon leur emplacement géographique :

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
É.-U.	367 415	337 191
Canada	292 291	319 604
R.-U.	103 803	140 682
France	45 501	53 214
Suède	125 987	68 463
Finlande	46 828	47 512
Allemagne	47 800	37 331
Pays-Bas	22 187	25 248
Reste du monde	86 796	81 321
	1 138 608	1 110 566

INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services fournis par la Société pour les exercices clos les 30 septembre :

	2019	2018
	\$	\$
Intégration de systèmes et services-conseils	5 998 486	6 023 321
Services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué	6 112 750	5 483 504
	12 111 236	11 506 825

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences, inclus dans le secteur opérationnel É.-U. Gouvernement fédéral américain, représentaient 1 554 933 000 \$ et 12,84 % des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 (1 379 525 000 \$ et 12,00 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2018).

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Transactions avec les parties liées

a) Transactions avec des filiales et d'autres parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation. La Société détient la totalité des titres de participation de ses principales filiales.

Les principales filiales de la Société, dont les revenus représentent plus de 3 % des revenus consolidés, selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique, sont les suivantes :

Nom de la filiale	Pays de constitution en société
CGI Technologies and Solutions Inc.	États-Unis
CGI France SAS	France
CGI Federal Inc.	États-Unis
CGI IT UK Limited	Royaume-Uni
CGI Information Systems and Management Consultants Inc.	Canada
Conseillers en gestion et informatique CGI Inc.	Canada
CGI Sverige AB	Suède
CGI Suomi Oy	Finlande
CGI Deutschland B.V. & Co KG	Allemagne
CGI Information Systems and Management Consultants Private Limited	Inde
CGI Nederland BV	Pays-Bas

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018, la Société a conclu des transactions de rachat et de conversion avec des parties liées, tel qu'il est indiqué à la note 18, Capital-actions.

b) Rémunération des dirigeants clés

La rémunération des dirigeants clé, qui sont actuellement définis comme les cadres supérieurs et le conseil d'administration de la Société se présentait comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2019	2018
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	22 185	22 326
Paiements fondés sur des actions	23 991	20 773

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. Engagements, éventualités et garanties

a) Engagements

Au 30 septembre 2019, les engagements de la Société, en vertu de contrats de location simple venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2033 et visant principalement la location de locaux et de matériel informatique utilisé dans des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires en mode délégué, totalisaient environ 847 502 000 \$, compte non tenu des coûts des services et des taxes.

Les paiements minimaux futurs exigibles au titre de la location en vertu de contrats de location simple non résiliables sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	188 121
De un an à deux ans	155 531
De deux ans à cinq ans	332 619
Plus de cinq ans	171 231

La majorité des contrats de location sont renouvelables à l'échéance de la période de location aux taux du marché. Les coûts de location passés en charges au cours de l'exercice ont été de 196 494 000 \$ (185 292 000 \$ en 2018), déduction faite des revenus de sous-location de 2 746 000 \$ (12 560 000 \$ en 2018). Au 30 septembre 2019, le total des paiements minimaux futurs au titre de la sous-location que la Société s'attend à recevoir dans le cadre de contrats de sous-location non résiliables était de 8 631 000 \$ (4 075 000 \$ au 30 septembre 2018).

La Société a conclu des ententes de service à long terme et d'autres ententes représentant un engagement total de 211 845 000 \$. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces ententes sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	113 840
De un an à deux ans	79 252
De deux ans à cinq ans	18 753

b) Éventualités

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de litiges et réclamation, liés essentiellement à des risques fiscaux, à des litiges contractuels et à des réclamations d'employés, dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement de l'une ou l'autre de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur ses résultats d'exploitation ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Les réclamations dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées dans les provisions.

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues, et, de temps à autre, des agences du gouvernement américain enquêtent afin de s'assurer que la Société mène ses activités conformément à ces exigences. Généralement, le gouvernement peut modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand projet avec le gouvernement pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'exploitation et sur la situation financière de la Société.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. Engagements, éventualités et garanties (suite)

c) Garanties

Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite, entre autres, de violations d'obligations contractuelles, de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale d'environ 8 871 000 \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Au 30 septembre 2019, aucun montant n'avait été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2019, la Société avait engagé un montant total de 33 658 000 \$ dans ces types de cautionnement. À sa connaissance, la Société se conforme à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence significative sur les résultats d'exploitation consolidés ou la situation financière de la Société.

De plus, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 70 720 000 \$ en plus des lettres de crédit couvertes par la facilité de crédit renouvelable non garantie (note 13). Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Instruments financiers

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers sont les suivantes :

- La juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros et de l'autre dette à long terme est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions;
- La juste valeur des obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et des placements non courants est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen des données de marché observables, comme les courbes de taux d'intérêt ou les écarts de crédit, ou en fonction de transactions similaires dans des conditions de concurrence normale;
- La juste valeur des contrats de change à terme est établie au moyen des taux de change à terme à la fin de la période de présentation de l'information financière;
- La juste valeur des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt est établie d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, des taux de change et des taux d'intérêt) pour calculer la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie estimés;
- La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est établie au moyen des cours observables;
- La juste valeur des actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants se fonde sur des cours des marchés et sur la valeur des actifs nets à la date de clôture.

Au 30 septembre 2019, aucun changement n'avait été apporté aux techniques d'évaluation.

Le tableau suivant présente les passifs financiers compris dans la dette à long terme (note 13), évalués au coût amorti classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau	Au 30 septembre 2019		Au 30 septembre 2018	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		\$	\$	\$	\$
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	Niveau 2	1 256 554	1 330 809	1 517 334	1 550 329
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	Niveau 2	14 295	13 960	30 124	29 130
Obligations en vertu de contrats de location-financement	Niveau 2	30 339	29 792	29 909	29 193
Autre dette à long terme	Niveau 2	33 710	32 783	28 731	27 674
		1 334 898	1 407 344	1 606 098	1 636 326

Pour les autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après :

	Niveau	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
		\$	\$
Actifs financiers			
À la juste valeur par le biais du bénéfice net			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2	213 831	184 091
Actifs au titre du régime de rémunération différée (note 10)	Niveau 1	62 627	56 900
		276 458	240 991
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture			
Instruments financiers dérivés courants compris dans les actifs financiers courants			
Swaps de devises	Niveau 2	4 243	8 545
Contrats de change à terme		25 799	3 850
Instruments financiers dérivés non courants (note 10)			
Swaps de devises	Niveau 2	45 193	8 943
Contrats de change à terme		25 069	2 369
Swaps de taux d'intérêt		1 380	—
		101 684	23 707
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (en 2018 : disponibles à la vente)			
Placements courants compris dans les actifs financiers courants	Niveau 2	9 889	—
Obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients (note 5)	Niveau 2	180 289	184 401
Placements non courants (note 10)	Niveau 2	24 596	30 054
		214 774	214 455
Passifs financiers			
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture			
Instruments financiers dérivés courants			
Swaps de devises	Niveau 2	2 982	21 950
Contrats de change à terme		1 920	17 468
Instruments financiers dérivés non courants			
Swaps de devises	Niveau 2	16 560	38 755
Contrats de change à terme		1 762	26 673
Swaps de taux d'intérêt		—	12 326
		23 224	117 172

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018, aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque, tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change, a une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société a des swaps de taux d'intérêt selon lesquels elle obtient un taux d'intérêt fixe et verse un taux d'intérêt variable sur son billet de premier rang non garanti en devise américaine. Ces swaps servent à couvrir le risque de variation de la juste valeur de la dette. Le tableau suivant résume la juste valeur de ces swaps :

Swaps de taux d'intérêt	Montant nominal	Taux à recevoir	Taux à payer	Échéance	Au	Au
					30 septembre 2019	30 septembre 2018
					Juste valeur	Juste valeur
Couvertures de juste valeur liées au billet de premier rang non garanti en devise américaine	250 000 \$ US	4,99 %	LIBOR à un mois + 3,26 %	décembre 2021	1 380	(12 326)

Le billet de premier rang non garanti en devise américaine d'une valeur comptable de 332 533 000 \$ comprend le montant cumulatif des ajustements liés aux couvertures de juste valeur de 1 418 000 \$ au 30 septembre 2019.

De plus, la Société désigne les swaps de devises et de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie à l'égard des variations de taux d'intérêt et de taux de change sur la dette à long terme libellée en devises, comme il est décrit ci-après.

La Société court également un risque de taux d'intérêt sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie.

La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. D'après ces scénarios, une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence importante sur le bénéfice net et le résultat global.

Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette libellée en devises et aux instruments financiers dérivés, y compris des contrats de change à terme et des swaps de devises.

La Société couvre une partie de la conversion en dollars canadiens de ses investissements nets dans ses établissements aux États-Unis et en Europe grâce aux billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros. Au 30 septembre 2019, les billets de premier rang non garantis en devise américaine d'une valeur comptable de 634 095 000 \$ et d'un montant nominal de 632 762 000 \$ ont été désignés comme instruments de couverture pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe.

La Société couvre également une partie de la conversion de ses investissements nets dans ses établissements en Europe avec des swaps de devises.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change (suite)

Les tableaux suivants présentent les swaps de devises que la Société a conclus dans le but de gérer le risque de change auquel elle est exposée :

Montant nominal à recevoir	Taux à recevoir	Montant nominal à payer	Taux à payer	Échéance	Au	Au
					30 septembre 2019	30 septembre 2018
Juste valeur						
Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe						
443 500 \$	de 3,40 % à 3,81 %	285 400 €	de 2,10 % à 2,51 %	de septembre 2020 à 2024	19 305	1 985
136 274 \$	de 3,57 % à 3,63 %	75 842 £	de 2,67 % à 2,80 %	septembre 2024	12 511	6 311
58 419 \$	de 3,57 % à 3,68 %	371 900 Skr	de 2,12 % à 2,18 %	septembre 2024	7 995	2 553
Couvertures des investissements nets dans des établissements en Europe et couvertures de flux de trésorerie sur la facilité d'emprunt à terme non garantie						
500 000 \$ US	LIBOR à un mois + 3,03 %	443 381 €	de 1,13 % à 1,17 %	décembre 2023	(3 627)	—
Couvertures de flux de trésorerie sur les billets de premier rang non garantis en devise américaine						
470 000 \$ US	de 3,74 % à 4,06 %	638 193 \$	de 3,40 % à 3,81 %	de septembre 2020 à 2024	(6 290)	(54 066)
Total					29 894	(43 217)

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2019, la Société a réglé des swaps de devises dont le montant nominal était de 318 600 000 \$ pour un montant net de 554 000 \$. Les montants connexes comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global seront transférés dans le bénéfice net au moment de la cession de l'investissement net.

La Société conclut des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des divers taux de change relativement aux revenus futurs. Les relations de couverture sont désignées et documentées à leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appréciations trimestrielles au cours de l'exercice.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change (suite)

Au 30 septembre 2019, la Société détenait des contrats de change à terme pour couvrir son exposition aux variations des taux de change, dont les montants nominaux, les taux contractuels moyens et les échéances s'établissent comme suit :

Contrats de change à terme	Montant nominal	Taux contractuels moyens		Au	Au
		Moins de un an	Plus de un an	30 septembre 2019	30 septembre 2018
				Juste valeur	Juste valeur
USD/INR	130 070 \$ US	72,07	77,74	1 498	(8 727)
CAD/INR	300 226 \$	57,36	60,46	11 687	(8 258)
EUR/INR	107 386 €	88,06	95,43	14 985	(7 445)
GBP/INR	86 669 £	96,30	104,48	11 929	(6 221)
SEK/INR	255 236 Skr	8,35	8,88	3 945	(488)
EUR/GBP	49 442 €	0,89	0,91	(311)	(2 788)
EUR/MAD	65 714 €	11,17	11,91	4 416	(2 879)
EUR/CZK	24 991 €	25,95	26,50	243	4
EUR/SEK	43 298 €	10,35	10,56	(1 828)	(752)
Autres	57 239 \$			622	(368)
Total				47 186	(37 922)

Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une appréciation de 10 % de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling. L'analyse de sensibilité sur le bénéfice net présente l'incidence des instruments financiers libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une appréciation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité sur les autres éléments du résultat global présente l'incidence d'une appréciation de 10 % des taux de change sur la juste valeur des contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sur les couvertures des investissements nets.

	2019				2018			
	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Augmentation (diminution) du bénéfice net	875	2 333	167	2 166	(906)	(4 870)	(778)	(2 695)
Diminution des autres éléments du résultat global	(7 724)	(65 034)	(109 838)	(24 736)	(6 522)	(65 337)	(107 722)	(25 018)

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure d'acquitter ses passifs financiers à leur échéance ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, en faisant des prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable non garantie ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie. La Société fait un suivi régulier de ses prévisions de trésorerie pour veiller à ce que ses liquidités disponibles lui procurent une marge de manœuvre suffisante pour honorer ses obligations.

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des passifs financiers. Tous les montants libellés en devises aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le taux de change au comptant ou le taux variable de la fin de la période.

Au 30 septembre 2019	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 108 895	1 108 895	1 108 895	—	—	—
Rémunération à payer	642 897	642 897	642 897	—	—	—
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	1 256 554	1 425 138	116 613	309 780	998 745	—
Facilité de crédit renouvelable non garantie	334 370	378 298	10 493	10 493	357 312	—
Facilité d'emprunt à terme non garantie	661 939	747 921	19 677	20 346	707 898	—
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	14 295	14 609	10 938	3 102	569	—
Obligations en vertu de contrats de location-financement	30 339	31 245	14 534	11 585	5 126	—
Autre dette à long terme	33 710	34 181	22 719	5 652	5 219	591
Obligations liées aux fonds des clients	366 796	366 796	366 796	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	3 682					
Sorties de fonds		224 440	97 993	80 424	46 023	—
(Entrées de fonds)		(228 672)	(97 250)	(82 216)	(49 206)	—
Swaps de devises	19 542					
Sorties de fonds		1 160 635	91 857	165 934	902 844	—
(Entrées de fonds)		(1 218 430)	(101 823)	(172 868)	(943 739)	—
	4 473 019	4 687 953	2 304 339	352 232	2 030 791	591

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Au 30 septembre 2018	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres crédeurs	1 134 802	1 134 802	1 134 802	—	—	—
Rémunération à payer	602 245	602 245	602 245	—	—	—
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	1 517 334	1 753 402	354 575	113 955	814 337	470 535
Facilité de crédit renouvelable non garantie	194 795	222 331	6 573	6 591	209 167	—
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	30 124	30 794	19 319	9 393	2 082	—
Obligations en vertu de contrats de location-financement	29 909	30 976	12 909	10 005	8 062	—
Autre dette à long terme	28 731	29 155	20 302	1 613	5 826	1 414
Obligations liées aux fonds des clients	328 324	328 324	328 324	—	—	—
Passifs financiers dérivés						
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs						
Sorties de fonds		889 665	359 381	302 294	227 990	—
(Entrées de fonds)		(902 035)	(350 963)	(307 598)	(243 473)	—
Swaps de devises						
Sorties de fonds	60 705	1 366 739	353 186	162 933	607 662	242 958
(Entrées de fonds)		(1 355 968)	(338 419)	(167 099)	(609 398)	(241 052)
Swaps de taux d'intérêt	12 326	4 845	1 384	1 384	2 077	—
	3 983 436	4 135 275	2 503 618	133 471	1 024 332	473 855

Au 30 septembre 2019, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des obligations liées aux fonds des clients, des placements courants ainsi que des placements non courants totalisant 616 428 000 \$ (539 697 000 \$ au 30 septembre 2018). La Société disposait également d'un montant de 1 155 369 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie (1 295 595 000 \$ au 30 septembre 2018). Au 30 septembre 2019, les créances clients totalisaient 979 728 000 \$ (note 4) (1 126 772 000 \$ au 30 septembre 2018). Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une contrepartie ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients, les travaux en cours, les placements non courants et les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est positive. Le risque de crédit maximal correspond en général à la valeur comptable de ces éléments présentée aux bilans consolidés.

La Société court un risque de crédit lié aux placements non courants en raison de l'incapacité éventuelle des emprunteurs à respecter les modalités rattachées à leurs obligations. La Société atténue ce risque en investissant principalement dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus. L'application de l'exemption pour risque de crédit faible n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

La Société a des créances clients issues de diverses industries, notamment les suivantes : gouvernements; manufacturier, distribution et détail; services financiers et communications et services public; et santé qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les créances clients. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients et du fait qu'aucune industrie ou région géographique en soi représente un risque de crédit important pour la Société. Jusqu'à présent, la Société n'a effectué aucune radiation importante et a maintenu de faibles ratios de créances irrécouvrables. L'application de l'approche simplifiée pour évaluer les pertes de crédit attendues pour ce qui est des créances clients, des montants à recevoir à long terme et des travaux en cours n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'âge des créances clients en souffrance :

	2019	2018
	\$	\$
En règle	793 387	951 277
En souffrance de 1 à 30 jours	96 106	109 668
En souffrance de 31 à 60 jours	23 125	27 806
En souffrance de 61 à 90 jours	17 392	17 005
En souffrance depuis plus de 90 jours	54 192	25 768
	984 202	1 131 524
Provision pour créances douteuses	(4 474)	(4 752)
	979 728	1 126 772

De plus, l'exposition au risque de crédit découlant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des instruments financiers dérivés est limitée, car la Société fait surtout affaire avec un groupe diversifié d'institutions financières de première qualité et les contrats dérivés sont en général assujettis à des accords-cadres de compensation, comme ceux de l'International Swaps and Derivatives Association, qui prévoient le règlement net de tous les contrats en cours avec une contrepartie donnée en cas de défaillance.

Notes des états financiers consolidés

Pour les exercices clos les 30 septembre 2019 et 2018

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2019, le total du capital géré¹ s'élevait à 9 463 626 000 \$ (8 699 845 000 \$ au 30 septembre 2018). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche courante (note 13), de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements courants, de placements non courants (note 10) et de capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque des besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité d'audit et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital est identique à celle des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant les suivantes :

- Dette nette¹/capitalisation¹
- Dette/BAIIA¹

La dette nette, la capitalisation et le BAIIA sont des mesures additionnelles. La dette nette représente la dette (incluant la tranche courante et la juste valeur des instruments financiers dérivés de devises liés à la dette) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants et les placements non courants. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette. Le BAIIA est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant les charges financières, l'impôt sur les bénéfices, l'amortissement, les coûts de restructuration, et les frais connexes aux acquisitions et coûts d'intégration. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de gestion du capital en ce qui a trait à sa facilité de crédit et à sa facilité de crédit renouvelable non garantie. Les ratios sont les suivants :

- Des ratios de levier financier¹, qui sont le ratio de la dette totale sur le BAIIA pour ses billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros et le ratio de la dette totale déduction faite de la trésorerie et des investissements en équivalents de trésorerie sur le BAIIA pour sa facilité de crédit renouvelable non garantie et sa facilité d'emprunt à terme non garantie, pour les quatre derniers trimestres².
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers¹, qui est le ratio de BAIIAL¹ pour les quatre derniers trimestres sur le total des charges financières et des loyers et charges locatives d'exploitation pour la même période. Le BAIIAL correspond au BAIIA avant les charges locatives².
- En ce qui concerne les billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, une valeur nette minimale est exigée, selon laquelle les capitaux propres, déduction faite des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Ces ratios sont calculés sur une base consolidée.

La Société se conforme à ces clauses restrictives et fait un suivi continu de celles-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité d'audit et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence imposée par des tiers en matière de capital.

¹ Mesure non conforme aux PCGR.

² Dans le cas d'une acquisition, l'information financière historique disponible de la société acquise sera utilisée dans le calcul des ratios.